

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Lit-
terature, & autres remarques curieuses.*

Juillet 1706.

TOME CINQUIE'ME.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. VI.

AVERTISSEMENT.

Plusieurs personnes avec qui l'Auteur de cet ouvrage n'est pas en commerce de Lettres, & qui ne laissent pas de lui adresser des Memoires particuliers, sont priez d'affranchir les Paquets; autrement ils ne trouveront point place dans ses écrits, à moins qu'ils ne soient très curieux & fort intéressants; On averti aussi qu'on rejettera toutes les matieres, où l'on manquera de respect pour les Puissances, & les pièces satiriques & injurieuses aux particuliers; parce quantant qu'on le pourra, on ne veut qu'instruire & plaire au public, sans offenser personne, & sans alterer la verité.

On continuëra tous les mois à distribuer cet ouvrage, par exemplaires complets, ou par mois séparés, à un prix raisonnable.

3

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Lit-
terature, & autres remarques curieuses.*

Juillet 1706.

ARTICLE I.

*Qui renferme ce qui s'est passé de confi-
dérable en ESPAGNE & en PORTU-
GAL depuis le mois dernier.*

I. **G**ROTIUS nous rapporte que les
anciens Hebreux, lors qu'ils assié-
geoient quelque Ville, avoient
accoutumé de ne pas l'envelopper
entierement; mais d'en laisser un
côté libre à ceux qui voudroient se sauver;
parce qu'ils vouloient autant qu'ils le pouvoient,
épargner le sang de leurs ennemis, & surtout
d'une infinité d'innocens.

Il s'est pratiqué quelque chose de pareil au
dernier siege de Barcelonne, quoi que ce ne fût
pas par un même principe: A la verité la ligne
de circonvallation que les Assiégeans y firent

*Loiiable
coûtume des
Hebreux.*

*Levée d'un
siege de Bar-
celonne.*

n'envelopoit pas toute la Ville ; mais c'étoit parce que l'armée du Roi d'Espagne n'étoit pas assez nombreuse , n'ayant été dès le commencement que d'environ 22 mille hommes : Aussi a-t-elle échoué dans cette entreprise. On a reconnu , mais trop tard , qu'elle avoit été mal concertée.

*L'ordre mal concerté, l'occasion mal prise,
Peuvent sur son Auteur renverser l'entre-
prise ;
L'issue en est douteuse, & le peril certain.*

En effet dès le mois de Decembre les Espagnols publierent que pendant le quartier d'hiver il vouloient reprendre cette Capitale de Catalogne : le Conseil de Madrid dépêcha un Grand d'Espagne en France , pour demander seulement au Roi un secours de six Vaisseaux de guerre & de quelques Regimens : esperant qu'avec ce secours , & avant que les Alliez fussent en campagne , ni leur Flotte arrivée dans la Mediterranée , ils auroient réduit toute la Catalogne : Les secours de France étoient prêts dès le commencement de Fevrier , même beaucoup plus nombreux qu'on ne les avoit demandés ; mais la lenteur naturelle des Espagnols , la jalousie & le mauvais ordre qui regnent chez eux , fit trainer cette expedition jusqu'au commencement d'Avril ; & dès les premiers jours du Siege , l'Armée auroit manqué de toute chose si l'on s'étoit attendu à la prévoyance du Conseil d'Espagne.

Quoi que Mr. le Comte de Toulouse eût débarqué l'Artillerie , les munitions & les provisions pour toute l'Armée ; cette Armée ne laissa pas

*Lenteur
des Espa-
gnols, & ce
qu'elle pro-
duit.*

des Princes &c. Juillet 1706. §

pas de souffrir beaucoup, soit par la résistance de la Place, dans laquelle il entroit & sortoit tous les jours des Troupes & des rafraichissemens, soit parce que les soulevez harceloient continuellement le Camp des assiegeans, qui n'avoient aucune communication qu'avec la Flote, sans qu'on ait vû les peuples des Provinces d'Espagne, qui sont restées fideles à leur Prince, prendre les armes en assez grand nombre, pour aider à soumettre les soulevés.

Il est vrai qu'on avoit crû que dès que le Roi Philippe paroîtroit en Campagne, les Revoltés se soumettroient & accepteroient l'Amnistie que ce Prince leur offroit; mais ayant persisté dans leur infidélité, il sembloit que ceux qui n'y avoient point de part, auroient dû signaler leur zele dans cette occasion, avec la même chaleur & la même fermeté que les Catalans signaloient le leur pour la Maison d'Autriche. Cependant leur inaction ayant réchauffé le courage des Catalans infidelles, & redoublé l'attention des Alliés de l'Archiduc, ils lui ont envoyé des secours capables de faire échoüer l'entreprise du Roi Philippe.

Nous fimes mention le mois dernier, * de la retraite de la Flotte de France, sous le Commandement de Mr. le Comte de Toulouse, & nous eumes raison d'insinuer que le siege de Barcelonne n'auroit pas un meilleur sort que celui de Gibraltar. A peine les Vaisseaux François eurent perdu de vûë les Côtes de Catalogne, d'où ils firent voile vers Toulon le 8. Mai, que la Flotte Angloise & Hollandoise, nombreuse de 48 Vaisseaux de guerre, avec un plus grand nombre de Bâtimens de transport, arri-

*Retraite
de la Flotte
de France.*

A 3 verent

* Voyez Juin page 393.

*Celle des
Alliez arri
ve devant
Barcelonne.*

verent à la Rade de Barcelonne, & débarquerent huit à dix mille hommes, avec quantité de munitions de bouche & de guerre. Ce renfort joint à l'armée des Catalans. & aux troupes Auxiliaires d'Angleterre & de Hollande, qui avoient hiverné en Catalogne, auroient infailliblement fait périr l'Armée des Assiegeans, si elle avoit resté encore quelques jours devant la Place; Le 10. Mai, on tint un grand Conseil de guerre dans le Camp, où l'on examina également le danger qu'on risquoit en continuant le siege, & l'avantage qui resulteroient de la reduction de la Place au cas qu'on pût la soumettre: On convint qu'on ne pouvoit la prendre que par assaut, que c'étoit tout risquer de l'entreprendre, à la vûe d'une Armée beaucoup plus nombreuse que celle des assiegeans, principalement depuis la jonction des troupes nouvellement débarquées, dont on avoit jetté quatre mille hommes dans la Place; que les Bourgeois, les Religieux & tous les autres Ecclesiastiques avoient fait paroître trop de zèle pour l'Archiduc en prenant les armes pour lui, pour devoir se flatter de leur fidelité pour Philippe V. Qu'on seroit par consequent obligé, ou d'abandonner la Place, si on la prenoit, ou de s'y voir assiégré peu de jours après, ou enfin d'y mourir de faim, parce que les Catalans occupant toute la Campagne, n'y laisseroient entrer aucune provision; Toutes ces raisons & plusieurs autres de moindre consequence, opererent la resolution de lever le siege: ce qui fut exécuté la nuit du 11. au 12. du mois de Mai après trente-sept jours de Tranchée ouverte devant la Place, ou devant le Mont-jouy.

*Raisons
alleguées
pour lever
le pege.*

Comme on manquoit de Chevaux d'Artillerie,

tie,

rie, & de Chariots pour emmener les grosses pièces de Canon, le reste des Provisions de bouche & de guerre, les malades & blessés; on se vit contraint de faire enclouer 60. pièces de Canons, de brûler partie des provisions, & d'abandonner environ 800. malades ou blessés à la discretion des vainqueurs: Cependant Mr. de Tessé écrivit une Lettre très honnête à Milord Peterborough pour les lui recommander par des motifs de générosité & de charité Chrétienne; & on assure que ce General a donné des ordres pour en prendre soin.

Je dois remarquer par forme de digression; qu'on a très mal raisonné de condamner la conduite de ce Milord, lors qu'on avoit crû qu'il avoit abandonné l'Archiduc; les suites ont assez fait connoître qu'on avoit tort de blâmer, & qu'il étoit trop bien informé des sentimens des Catalans & des Bourgeois, de la force des assiégeans, de l'affoupissement des Castillans & autres peuples d'Espagne, & des mouvemens qu'on faisoit pour lui envoyer des secours par Mer, aussi bien que de la diversion qu'on préparoit du côté de Portugal; il savoit que si le siege de Barcelonne ne se faisoit qu'au Printems, il auroit un très-mauvais succès, & l'évenement a justifié sa prédiction.

Pour revenir au Roi d'Espagne, il fit sa retraite en assez bon ordre, quoi que cotoyé par l'Armée de ses ennemis; il y eut quelques escarmouches, qui ne meritent pas de trouver place ici. Sa Majesté Catholique arriva le 22. Mai à Perpignan, & prenant la route de Pau, retourna en Espagne par la Navarre. Mr. le Maréchal de Tessé a ramené l'Armée de France dans

*Retraite
du Roi Phi-
lippe & son
retour en
Espagne.*

§ *La Clef du Cabinet*

dans le Roussillon, qui est encore de 15. à 16. mille hommes en état de combattre.

Conséquence qu'on tire de la situation des affaires d'Espagne.

L'échoiement de cette entreprise a fourni une ample matière aux politiques de faire des réflexions différentes; celle qui me paroît digne de quelque attention, c'est celle où l'on remarque, que le nombre des Soulevés en faveur de la Maison d'Autriche, n'est pas encore assez grand pour renverser le Trône de Philippe V. ni le parti de ceux qui sont restés fidèles à ce Prince, (on entend ceux qui jusques à présent ont pris les armes pour défendre la Couronne) assez puissant pour l'affermir; Il s'agit donc de voir à présent de quel côté se rangeront ceux qui sont encore dans l'inaction.

Capitulation d'Alcantara.

II. Les avis venus de Portugal par l'Angleterre, ont apporté quelques circonstances de la prise d'Alcantara, dont nous ne fîmes pas mention le mois dernier, parce que les lettres de Madrid n'en avoient point parlé; c'est que le Gouverneur pour couvrir son intelligence avec les Portugais, & contenter la vanité de quelques Officiers & Soldats Espagnols, qui avoient plus de fierté que de bravoure, ayant vû l'Armée Portugaise arriver le 10. Avril devant la Place, où il y avoit 4500. hommes de garnison, proposa le 12. à capituler; il demanda de sortir par la brèche, quoi qu'il n'y en eût encore aucune; mais étant convenu des conditions, il consentit que la garnison seroit désarmée & faite prisonnière de guerre hors de la Place, après être sortie par la brèche, avec armes, bagages &c. Milord Galloway, à l'imitation de ce qui s'étoit fait au siège de Verceil en 1704. accorda aux assiégés cette gloire chimérique; la Capitulation fut signée le 14. au matin; le reste du jour

& le lendemain fut employé à tirer contre la Place, pour faire la brèche, il n'en couta que de la poudre & des boulets, car il n'y eut pas un seul homme tué de part ni d'autre; enfin la brèche étant suffisante, la garnison sortit le 16. au matin, & étant arrivée à portée de l'Armée des assiegeans, le Gouverneur salua Milord Galloway de sa demi pique, & ensuite la Garnison fut desarmée & faite prisonniere de guerre; par un des articles de la Capitulation il est porté, que les Capitaines & les autres Officiers au dessus deux, seroient mis en liberté dans six mois, pour se retirer où bon leur sembleroit.

On trouva dans la Place 64. pièces de Canon, dont 47. étoient de bronze, 5000. mousquets ou fusils, 20. milliers de poudre, 1500. boulets, 1800. Caisses de bâles à fusil, 6. Mortiers, 200. Bombes, plusieurs balors d'habits, quantité de farine, de grains, huile, vin, & autres provisions, dont l'inventaire seul suffit pour prouver l'intelligence du Gouverneur, & la lâcheté de la Garnison.

III. La perte de cette Place entraîna peu de jours après celle de Coria, de Plazentia & des petites Villes circonvoisines de l'Estramadoure, dans lesquelles Milord Galloway fit proclamer l'Archiduc Charles d'Autriche, pour Roi d'Espagne, & fit distribuer quantité de copies de l'écrit que je joins ici.

Ordonnance de Milord Galloway.

Henry de Buwigny, Comte de Galloway, Baron d'Arlington, General des Troupes de la Très-Serenissime Reine de la Grande Bretagne.

COMME il est de notoriété publique, que dans tous les progrès de cette guerre, la Très-Serenissime Reine de la G. B. & ses Alliés, bien loin d'être ennemis de l'Espagne, n'ont envoyé leurs troupes & leur Flotte, que pour assister les bons Espagnols à secourir le joug de la domination Françoisse, * & pour placer sur le Trône d'Espagne sa très Excellente Majesté, le Roi Charles III. Il à plû à la très-Serenissime Reine, pour procurer aux Espagnols la gloire de concourir eux mêmes à une entreprise aussi honorable qu'est celles de rétablir la liberté & le bonheur de leur País natal, de nous commander de déclarer de nouveau, que son bon plaisir est que nous venions en son nom, les secourir & les soutenir. C'est pourquoi nous déclarons & publions par ces presentes, que tous les Generaux, Commandans, Officiers & Soldats Espagnols, de quelque degré qu'ils puissent être, qui voudront quitter le Duc d'Anjou, & se rendre sous l'obéissance de S. M. C. le Roi Charles III. en se venant rendre à nous, seront maintenus dans le service de S. M. C. dans les mêmes Postes, honneurs & degrés qu'ils avoient

** Dans les Manifestes qu'on publia en Angleterre au commencement de la derniere guerre, on avança que ce n'étoit pas pour détrôner le Roi Jaques II. mais seulement pour délivrer les Anglois du joug du Pape & du Papisme.*

des Princes &c. Juillet 1706 11

avoient auparavant, sans aucune exception; Et que depuis la même heure, ils seront payés ponctuellement sur le pied de la paye qu'ils avoient auparavant, des deniers du Tresor de la Très-Serenissime Reine. Ainsi il y a tout sujet d'espérer, qu'il n'y aura point d'Espagnol de reputation, qui n'embrasse une si favorable occasion, pour avoir l'honneur de délivrer sa patrie d'un honteux Esclavage, & par-là gagner l'estime de leur legitime Souverain : *Donné à Alcantara le 15. Avril 1706.*

On remarque par la datte de cette Ordonnance, que Milord Galloway étoit dans la Ville pendant qu'on la battoit pour y faire brèches; puisque le Gouverneur & la Garnison, suivant même les Relations venuës d'Angleterre & d'Hollande, ne l'évacua que le lendemain; ce qui prouveroit assez l'intelligence, s'il n'y avoit encore de plus fort indices.

IV. Les Portugais ont assiégé & pris par capitulation Ciuda Rodrigo, & les Troupes de part & d'autre sont ensuite entrées en quartier d'Eté.

V. On assure de toutes parts que les Castillans, les Aragonois, les Navarois & plusieurs autres Provinces d'Espagne paroissent vouloir persister dans leur fidelité pour le Roi d'Espagne, & que la levée du siège de Barcelonne n'avoit servi qu'à ranimer leur zèle pour Sa Majesté: L'Apôtre demande au Chrétien de manifester sa foi par ses œuvres; on pouroit, sans profanation, dire à ces Espagnols, votre zèle & votre fidelité pour le Roi Philippe, ne peut être connuë que par vos démarches & votre vigueur à défendre sa Couronne & son

Ciuda Rodrigo assiégée & prise.

son autorité: car un zèle assoupi n'a rien qui le distingue d'une foi morte.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

La joye de France changée en tristesse.

I. **N**OUS vîmes le mois dernier la France dans la joye & les plaisirs, pour les avantages que les armes de cette Couronne avoient remportées en Lombardie & sur le Rhin; Aujourd'hui elle est jettée dans la tristesse & dans la consternation par les mauvais succès de Catalogne, & par la revolution des Pays-Bas, dont nous parlerons plus amplement dans l'endroit destiné pour traiter cette matiere. On ne rend pas toujours justice à cette ancienne verité, *que les armes sont journalieres*, ou du moins on s'efforce d'en rejeter la cause sur ceux qui très-souvent en sont innocens. La verité arrive rarement toute pure à nos oreilles, sur tout lors qu'elle vient de loin; car alors elle prend quelque teinture des passions qu'elle rencontre sur sa route; elle plaît ou déplaît, selon les couleurs que lui prête la passion ou l'intérêt du parti. Il seroit à souhaiter que tous les hommes en general imitassent Alexandre de Macedoine, qui s'apuyoit sur une oreille, pendant qu'on plaidoit une cause devant lui, lequel répondit à ceux qui lui en demandoit la raison, qu'il conservoit l'autre pour la partie adverse. Ne condamnons donc point les gens sans les entendre dans leurs
justifica-

Il faut écouter les deux parties.

des Princes &c. Juillet 1706. 13
justifications, & suspendons nos jugemens à
l'égard de ceux à qui on impute la perte de la
bataille, & l'abandon des Pais Bas.

II. Le Roi content de la conduite du Duc
de Noailles, l'a déclaré Lieutenant General
de ses Armées. Il a ordre de rester dans son
Gouvernement de Rouffillon avec neuf Batail-
lons & trois Regimens de Dragons. Sa Maje-
sté a nommé le Comte de Druy, pour aller
commander les Troupes Françoises à Luxem-
bourg, en la place du Commandeur de Cour-
celles, qui y mourut dernièrement.

III. Le Comte de Chavagnac, Capitaine
de Vaisseaux, commandant une Escadre de
Vaisseaux du Roi, fit descente le 21. Février
1706. dans l'Isle de St. Christophle, occppée
par les Anglois, la pilla & la ravagea jusqu'au
2. de Mars, qu'il revint mouiller à la Garde-
loupe : On estime le butin qu'il y fit à 3. mil-
lions. Quelque tems après il fut joint par une
autre Escadre que Mr. d'Iberville, Capitaine de
Vaisseaux, amenoit de la Martinique, ils fi-
rent descente la nuit du premier au 2. Avril
dans l'Isle de Nieres dans les Antilles, posse-
dée par les Anglois, qui en furent chassés; &
s'étant retirés dans les montagnes, ils y furent
forcés le quatre Avril; le Commandant, les
Soldats, tous les Habitans, sans distinction d'âge
ni de sexe, furent faits prisonniers de guerre,
& sept mille Negres avec environ trente Navi-
res, montés en guerre & en marchandises, fu-
rent le prix de cette seconde expedition. Mr.
de Chavagnac & Mr. de Choiseul, avec quel-
ques autres principaux Officiers sont de retour
en France; mais Mr. d'Iberville est allé porter
les Negres dans les Ports Espagnols en Ameri-
que

*Le Duc de
Noailles fait
Lieutenant
General.*

*Expedition
du Comte de
Chavagnac,
en Ameri-
que.*

que, pour les employer au travail des Mines; Le Chevalier de Nangis, qui porta le premier cette nouvelle au Roi, en a reçu une gratification de 6000. livres. L'Isle de St. Christophle fut découverte par Christophle Colom, dans son premier voyage en Amérique.

Madame de Bourgogne grosse.

IV. La grossesse de Madame la Duchesse de Bourgogne n'est presque plus revoquée en doute, depuis que Madame de la Salle, sa garde, a eu ordre de se rendre auprès d'elle; nous saurons en peu de tems, si cette grossesse aura plus de réalité que celle de l'Imperatrice, qu'on débita il y a plusieurs mois.

Petits Peres interdits, & pourquoi.

V. Les Peres Augustins déchauffés, connus, sous le nom de petits Peres noirs de la Place des Victoires, procedant au mois de Mai à l'Élection de leur Supérieur, Mr. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, leur recommanda un sujet digne de remplir ce poste; ils s'excuserent de lui donner cette satisfaction, sur ce qu'il y avoit une Bulle, qui excommunioit, *ipso facto*, tous ceux qui adheroient à la recommandation, dans le choix d'un Supérieur, & guidé par l'esprit de la brigade, en élurent un autre: mais deux heures après son Eminence irritée, leur envoya signifier un interdit pour le nouveau Supérieur, & pour treize de ses électeurs.

Incendie de Clervault.

VI. Quoi que cet interdit ait été un coup de foudre pour cette Communauté, le Convent n'en a pas été si ébranlé que le fut dernièrement celui de l'Abbaye de Clervault, où le feu du Ciel étant tombé, consuma une partie du Monastere; mais heureusement pour ces Religieux, la cuisine, la cave & le Refectoir, furent conservés.

des Princes &c. Juillet 1706. 15

VII. On voit dans Paris plusieurs copies d'une Satire contre les gens d'affaires qu'on assure être de main de Maître. C'est un Dialogue en vers, entre un Pere & son Fils: celui-ci après avoir fait quelques Campagnes, paroît dégoûté du service, & veut entrer dans les affaires, pour chercher une route prompte & sûre à sa fortune: Le pere tâche de détourner cette pensée, en lui citant un grand nombre de gens d'affaires, dont la haute fortune & la chute, se sont suivis de fort près, & n'oublie pas l'exemple de l'infortuné la Nouë. A propos des gens d'affaires, on vient de me faire part d'une avanture particuliere arrivée à un Employé de Champagne, dont sans consequence je puis regaler mon Lecteur, sans offenser l'affligé, puis que j'en retrai le nom à ceux qui ne le connoissent pas. Cet Employé, faisant sa tournée, eut querelle avec le chien d'un Laboureur, qui sans respecter la commission, emporta d'un coup de dent le derriere d'une mauvaise botine du Cavalier, partie de son bas & qui pis est, un gras de jambe postiche. Cet affront lui a été très-sensible, principalement parce que depuis cette avanture, le sexe féminin, le méprise, comme si ce défaut de gras de jambe, en entraînoit d'autres après soi, beaucoup plus rebutans.

VIII. On parle de faire un détachement de vingt Mousquetaires par Compagnie, d'un pareil nombre de Gendarmes & Chevaux legers qui étoient restés à la Cour ou à Paris, pour aller en Flandres, & que le Roi donnoit 15. mille livres de gratification à chacune de ces Compagnies. On a choisi 300. Carabiniers, pour remplacer les Gardes du Corps tués, blessés ou faits prisonniers dans la dernière bataille; ces Carabiniers

Satire contre les gens d'affaires.

Remplacement de la Maison du Roi.

biniers sont remplacés par des hommes qu'on tire de la Cavalerie.

*Le Roi
donne des
gratificati-
ons.*

IX. Le Roi a donné le Regiment Royal étranger au Chevalier de S. Chamand, qui avoit acheté celui de Mr. le Duc de Quentin. Le Regiment de Milord Claër Irlandois, a été donné à son fils, quoi que fort jeune, en considération des services de son pere. Sa Majesté a donné 150. mille livres à Mr. de Soubise, pour le consoler de la mort du Prince Maximilien son fils, & 50. mille livres à Madame la Marquise de Gouffier, dont le mari fut tué à la même journée. Le Gouvernement d'Amiens, vacant par la mort de Mr. de Bar, a été donné au Marquis de Meziere Lieutenant General, qui est prisonnier de guerre.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

*Promotion
des Cardi-
naux.*

I. **E**Nfin le Pape, fit le 17. du moi de Mai, la promotion de Cardinaux si long tems attenduë; je suis persuadé que le Saint Pere n'a pas contenté tous les prétendans, & qu'on pourroit dire de quelques-uns de ceux qui viennent d'être nommés.

Vous êtes bien long - tems le bonnet rouge en tête,

Avant que vous eussiez mis la tête dedans.

*Remarques
sur l'origine
de la Digni-*

Mais avant de donner la liste de ces nouvelles Eminences, il ne sera pas hors de propos de dire un mot de l'institution de cette seconde dignité

dignité de l'Eglise, & d'observer quelques particularités concernant le sacré College. Dignité de
Cardinal.

Le nom de Cardinal ne signifioit autre-fois, que Curé d'une Paroisse de la Ville de Rome, & le nombre en fut limité à 15. 18. 20. & n'étoit que de 30. lors du Pontificat de Sixte IV. parce qu'il n'y avoit pas un plus grand nombre de Paroisses dans Rome; mais enfin ce nombre s'est accru jusqu'à soixante & dix.

Pendant plus de mille ans, la dignité d'Evêque étoit beaucoup au dessus de celle de Cardinal; ce tems-là étoit fort différent de celui-ci, puis qu'un Prêtre Cardinal étoit fait Evêque, au lieu que presentement les Evêques sont faits Cardinaux: celui qui devenoit Evêque cessoit d'être Cardinal, presentement un Cardinal méprise de porter le nom d'Evêque, se contentant de celui d'Administrateur de l'Evêché qu'il possède, pour en retirer le revenu: Tout ici bas est sujet au changement; car l'incompatibilité qu'il y avoit anciennement entre le titre de Cardinal de Rome, & celui d'Evêque, a été levé par la suite des tems; la majesté des Cardinaux s'étant accrûe avec l'autorité des Papes, les Evêques briguerent le Cardinalat, & les Cardinaux l'Episcopat.

Quoi qu'il n'y ait que six Evêchés attitrés au Cardinalat, c'est-à-dire, qui ne peuvent être possédés que par des Cardinaux, cela n'empêche pas que les autres Cardinaux ne conservent les Evêchés qu'ils avoient déjà avant le Cardinalat, ou qu'ils ne puissent parvenir aux Prelatures ou autres Benefices vaquans. Ces six Evêchés sont ceux d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestine, de Fiescati & d'Albano, qui sont tous Suffragans du Pape, comme

E Metro:

Metropolitain ; L'Evêché d'Ostie , est attaché au Doyenné du Sacré College , & son Evêque a seul le droit de sacrer & couronner le Pape après son election.

Dans le Concile de Lion en 1243. le Pape Innocent IV. donna le Chapeau rouge aux Cardinaux ; Paul II. en 1464. leur donna l'habit rouge ; Gregoire XIV. donna le bonnet rouge aux Cardinaux Reguliers, qui ne portoient auparavant que le Chapeau, & Urbain VIII. leur donna le titre d'*Eminence*, n'ayant eu jusques alors que celui d'*Illustissime*.

Lors de la promotion, le Pape étant au Consistoire, (c'est ainsi qu'on appelle l'assemblée du Pape & des Cardinaux) dit aux Cardinaux qui s'y rencontrent, *vous avez N. N. pour freres*, dont il fait lire les noms & les qualités. Ensuite le Cardinal Patron envoie prendre dans ses Carrosses les nouveaux Cardinaux qui sont dans Rome : il les mene au Pape, qui leur mettant sur la tête le Bonnet rouge, qu'on appelle communément *Barette*, leur dit, en faisant un signe de croix, *soyez Cardinal*.

Au premier Consistoire qui se tient après la promotion, le Pape fait la ceremonie de fermer la bouche aux nouveaux Cardinaux ; dans ce tems-là le Pape fait plusieurs remontrances sans que le nouveau Cardinal réponde un seul mot ; ce qui signifie qu'il est privé de la voix active & passive, & si dans ce tems-là le S. Siege venoit à vaquer, le nouveau Cardinal pourroit bien entrer au Conclave ; mais ne pourroit ni être élu, ni donner sa voix à l'election.

Dans le second Consistoire, le Pape fait la ceremonie d'ouvrir la bouche ; ce qui se fait en mettant le Chapeau rouge sur la tête du nou-

des Princes &c. Juillet 1706. 19
veau Cardinal; dont il prononce le titre en lui
mettant au doigt une bague d'or monté d'un
Saphir de peu de valeur.

A l'égard des absens, le Pape leur dépêche
des Couriers pour leur porter le Bonnet, avec
un Bref; mais ils sont obligés d'aller recevoir
le Chapeau à Rome des mains de Sa Sainteté.
Jusques à ce tems-là ils n'ont que la qualité de
Cardinal, sans en avoir l'autorité, ni jouir d'au-
cune des prérogatives du Sacré College.

Les habits des Cardinaux sont, la soutane,
le rochet, le manteler, la mozette & la chape
papale sur le rochet dans les ceremonies solem-
nelles. La couleur de cet habit est differente
selon le tems; il y en a de trois sortes, de rou-
ge, de cramoisi, de violet, & de rose seche.

II. Après cette petite Dissertation, nous joint-
drons ici la liste des dix-neuf nouveaux Cardinaux,
avec quelques observations sur leurs fami-
lles ou sur leurs emplois. Un de ces Chapeaux
fut donné à Mr. Martelli, Secretaire de la Con-
sulte; il est Florentin de nation, homme de me-
rite & chargé de travaux; comme il est âgé de
80. ans, il n'ose pas se flater de jouir longtems
de cette dignité.

Les autres sont, Badoero, Patriarche de Ve-
nise; il est d'une ancienne famille de cet Etat,
qui a donné de grands Officiers à la Republi-
que, homme d'une vertu exemplaire, & qui
aime fort la residence de son Diocese.

Mr. Fieschi, Genois, Archevêque de Gènes,
ci-devant Nonce en France.

Mr. Cosani, aussi Genois, Assesseur du Sa-
Office; ci-devant Nonce à Naples, & Secretaire
des Chiffres sous Innocent XI.

Mr. Corsini, Florentin, Tresorier General

de la Chambre : Sa Maison est très-ancienne ; il compte plusieurs Prelats & Cardinaux dans sa famille, & même des Saints.

Mr. Acquaviva , Napolitain , Nonce en Espagne ; Il est jeune , bienfait , fort riche , ayant rempli la Charge de Maître de la Chambre d'Innocent XII. Il se dit descendre de l'ancienne Maison de Toledé en Espagne ; jusques à présent il a paru attaché aux intérêt du Roi Philippe V. Sa Nonciature a été donnée à Mr. Zondodari , qui est déjà en Espagne Nonce extraordinaire.

Le Prince Christian de Saxe-Zeith , Evêque de Javatin , Allemand de nation ; il est parent du Roi Auguste , qui certifia au defunt Pape la conversion de ce Monarque , lors qu'il voulut parvenir à la Couronne de Pologne ; ce nouveau Cardinal est aujourd'hui Gouverneur pour l'Empereur dans l'Electorat de Cologne.

Mr. Ruffo , Napolitain , Maître de la Chambre du Pape : il avoit rempli le même emploi sous le Pontificat d'Innocent XII. Il est jeune , bien fait , ne s'étant jamais fait des ennemis , & ayant sçû se menager la bien-veillance de toutes les Couronnes.

Mr. Gualterio , Nonce en France , sa Maison s'est alliée avec celle du Pape , depuis l'exaltation de Sa Sainteté ; il est natif d'Orvieto. Mr. Cusani Nonce à Venice , doit passer en cette qualité en France , pour prendre la place du nouveau Cardinal.

Mr. Spada , Luquois , Nonce en Pologne. On pretend que ce Chapeau étoit destiné à Mr. d'Avia Nonce à Vienne ; mais que le mauvais succès de ses negociations à la Cour Imperiale l'avoit éloigné du Cardinalat,

Mr.

Mr. Palavicino, que les uns disent être Genoïis & les autres Parmefan; c'est le Gouverneur de Rome, qui a toujours paru plus attaché à la Maïfon de France, qu'à celle d'Autriche; auffi l'Empereur a demandé plus d'une fois qu'il fût privé de fon Gouvernement, fans y avoir pû réüffir.

Mr. Colonna, Romain, Major-Dome de Rome: il est frere du Conestable, qui avoit époufé la celebre Madame Colonna, Nièce du feu Cardinal Mazarin, qui fit beaucoup de bruit à la Cour de France au milieu du dernier siecle.

Mr. Paracciani, auffi Romain, Auditeur du Pape, qui est grand Canonifte & homme d'un merite diftingué; fon neveu dedia une magnifique These au Pape, peu après fon exaltation.

Mr. Caprara, Boulonnois, il rempliffoit dignement la place d'Auditeur de Rotte, que la Ville de Boulogne a droit d'avoir. Sa famille a toujours été attachée à la Maïfon d'Autriche.

Mr. l'Abbé de la Trimouïlle François, Auditeur de Rotte pour la France; il est frere du Duc de Noirmoutier, & de Madame la Princesse des Ursins: cette Dame a vû, dans près d'une année, ses deux freres élevés, l'un à la dignité de Duc & Pair de France, & l'autre au Cardinalat. Ce nouveau Cardinal est à présent Ambassadeur de France à la Cour de Rome, en la place du Cardinal de Janfon; & l'Abbé de Poulignac, ci-devant Ambassadeur de France en Pologne, a été nommé pour aller à Rome, remplir la Charge d'auditeur de Rote pour la France.

Je remarquerai en passant, que les Auditeurs

Ce que c'est
qu'Audi-
teur de Rote

de Rote sont au nombre de douze, qui composent une Jurisdiction à Rome, pour juger les causes beneficiales & profanes de l'Etat Ecclesiastique. On les appelle aussi Chapelains du Pape, ayant succédé aux anciens Juges du sacré Palais. De ces douze Auditeurs, il y en a toujours trois Romains, un Toscan, un Milanois, un Boulonois, un Ferrarois, un Venitien, un François, deux Espagnols & un Allemand.

Pour revenir à nos nouveaux Cardinaux, Mr. Priuli, Venitien, Clerc de la Chambre est de ce nombre, sa famille a donné plusieurs grands Officiers à la Republique; il y en avoit une branche établie en France, qui y produisit un celebre Historien, qui mourut il y a environ quarante ans.

Mr. Grimaldi Genoï, il étoit Secretaire de la Congregation des Evêques & Reguliers.

Philippuci
qui refuse le
Cardinalat.

Mr. Philippuci de Macerata, Votant de la signatur, ayant été nommé Cardinal, écrivit une lettre au Pape, afin qu'il lui permit de ne pas accepter le Cardinalat, parce que son âge & ses infirmités ne lui permettoient pas de vaquer aux fonctions continuelles de cette dignité, & on assure que Sa Sainteté la laissa dans une entiere liberté, sans cependant disposer de ce Chapeau: Mr. Philippuci a été Avocat Confistorial & Auditeur d'Innocent XII.

Mr. Fraboni, de Pistoye ou Florentin, Secretaire de la Congregation de *Propaganda fide*, a eu le dix-neuvième Chapeau, il est parant de la Maison de Rispigliosi. Sa Charge vient d'être donnée à Mr. Ranchieri, Vice-Legat d'Avignon.

A l'égard du vingtième vaquant, le Saint Pere se l'est reservé *in petto*. On remarque que dans

des Princes &c. Juillet 1706. 23

dans cette nombreuse promotion, il n'y a qu'un Allemand & un François, tous les autres étant Italiens. Cette politique est depuis longtems en usage, pour maintenir l'autorité de la Cour de Rome.

III. Les Clefs de l'Eglise *del l'Anima*, de la nation Allemande * qui avoient été envoyées à Vienne, par l'Abbé de Caunits Auditeur de Rote, ayant été renvoyées par ordre de l'Empereur, cette Eglise a été ouverte, & les Commissaires du Pape en ont fait la visite, comme de celles des nations Française & Espagnole, l'Abbé de Caunits a eu le chagrin de voir son zèle outré, condamné par la Cour Imperiale, & de se voir éloigné du Cardinalat, & des bonnes graces du Saint Pere.

Eglise des Allemands à Rome ouverte.

IV. On a ressenti un nouveau tremblement de terre en Calabre qui y a causé beaucoup de désordre, & comme dès le mois de Mai le Mont-Vesuve vomit des fumées plus épaisses & en plus grande abondance qu'auparavant, on a lieu de craindre que cette bouche infernale ne jette bientôt des flammes & des pierres capables de désoler le Pais circonvoisin.

Tremblement de terre.

V. Les Armées de Lombardie ne nous fournissent aucune matiere ce mois-ci, de parler d'elles, Mr. le Duc de Vendôme, ne s'est appliqué depuis plus d'un mois, qu'à garder les passages de Sallo & de Gavardo, & d'étendre le reste de son Armée le long de la Dige. Cependant comme Mr. le Prince Eugene assembloit ses troupes près de Castelbaldo, qui gossifsoient chaque jour par les secours qui lui venoient

Situation des Armées en Lombardie.

Voyez Mai page 328.

noient d'Allemagne, pendant que l'Armée de France s'affoiblissoit par les Dérachemens que Mr. de Vendôme a fait pour le Piemont & pour la garde de plusieurs Postes, il y a lieu de croire que les Imperiaux feront bien-tôt quelque tentative pour se déboucher, d'autant plus que Mr. le Duc de Savoye continuë ses instances pour demander du secours

*Siege de
Turin.*

VI. Ce secours depuis si long-tems attendu ne sauroit empêcher le siege de Turin, puis qu'il est déjà formé, je ne fais'il viendra à tems pour en rendre l'entreprise aussi infructueuse que celle de Barcelonne; ce qu'il y a de certain, c'est que Mr. le Duc de Savoye a fait transmarcher à Conni ses Archives & ses principaux effets; plusieurs Dames ont pris la même route avec passeport de Mr. le Duc de la Feuillade. Si Son A. R. ne peut pas sauvé cette Capitale, il ne lui restera pas beaucoup de terrain de ses Etats, ayant perdu successivement les meilleurs Places du Piemont, le Duché d'Aouste, le Comté de Nice, le Marquisa de Salusses, &c. il est vrai qu'à l'égard de ce dernier, Mr. de Savoye n'en étoit pas tout-à-fait le legitime Souverain, puisqu'il y a une Maison distinguée en France, (c'est celle de Dubosc, qui est une branche de Normanville) laquelle descend par alliance de celle de Salusses; elle avoit des droits legitimes & successifs sur cet Etat, lors qu'il passa dans la Maison de Savoye; j'attens de la conjoncture des tems, l'occasion d'en parler plus particulièrement.

Pour revenir au Siege de Turin, la Cour de France n'a rien épargné pour reduire cette Place, devant laquelle il y a presentement soixante-six Bataillons, 88. Escadrons, six Compagnies de

des Princes &c. Juillet 1706. 25

de Bombardiets , six Compagnie d'Ouvriers pour l'Atillerie, six cens Mineurs, six cens Canonniers , trois Brigades d'Ingenieurs : 133. pièces de Canon, 64. Mortiers depuis deux cens jusqu'à cinq cens. 400. Boulets pour chaque pièce de Canon, qui font 53200. 17000. Bombes, sept cens milliers de poudre, 8000. Pionniers, & des farines pour deux mois. Outre ces preparatifs, il y avoit à Suze une reserve de 77000. sac de grain, avec 500. milliers de poudre

Tous ces preparatifs étant à portée , Mr. le Duc de la Feuillade arriva devant Turin avec l'Armée de France le 13. du mois de Mai. Le reste de ce mois - là fut employé à faire les Lignes de circonvallation & de contrevallation, qui ont occupé les Ouvriers pendant vingt jours, à cause des circuits de la Place, & des Rivieres du Pô & de la Doire, qui rendent la situation de cette Ville des plus avantageuses de l'Europe. Nous venons d'apprendre que la Tranchée fut ouverte la nuit du 2. au 3. Juin. Les Assiegés avoient déjà eu avis de la levée du Siege de Barcelonne & de la Bataille de Brabant, qui leur avoient fourni l'occasion d'en faire de grandes réjouissances, & ces événemens n'ont pas peu servi à redoubler leurs esperances.

VII. Mr. le Duc de Savoye avoit formé des intelligences dans les Villes de Casal & d'Alexandrie : si elles avoient réussi, non seulement il auroit été maître de ces Places à très-bon compte ; il auroit encore fait échouer le siege de Turin : Les principaux Complices de cette conspiration ayant été arrêtés, ont été conduits au Chateau de Milan. Cela nous fait assés comprendre que les François n'ont pas seulement à combattre

*Trahison
découverte.*

combattre ceux qui sont leurs ennemis déclarés; mais aussi à se défier des traitres & des mal intentionnés à leur parti, qui sont d'autant plus dangereux, que ce sont des ennemis couverts, & quelquefois gens qui par leur confiance, découvrent le secret des desseins les plus cachés.

A R T I C L E IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

Il faut plaindre les malheureux

I. **T**Acite nous apprend, que l'Imperatrice; Levia, persécutoit les enfans d'Auguste, lors que leur fortune étoit florissante; mais qu'elle faisoit gloire de les assister & de les protéger, lors qu'ils furent exilés: C'est le caractère des grandes Ames, comme dit Pline, de se faire aimer des petits, sans se faire haïr des Grands: On a vû des gens enviés dans la prospérité, qui sont devenus l'objet de la compassion dans l'adversité, & dont la chute a souvent excité leur vengeance, par ceux même, qui peu avant, étoient jaloux de leur fortune.

Le Ban de l'Empire contre les Electeurs de Baviere & de Cologne irregulier.

II. Quelques avis particuliers venus d'Allemagne, nous assurent bien, que plusieurs Membres de l'Empire ont désapprouvé le Decret violent & injurieux que le Conseil Aulique a rendu contre les Electeurs de Baviere & de Cologne, principalement n'ayant pas gardé les formalités qui doivent se pratiquer, en mettant des Membres du Corps Germanique au Ban de l'Empire; car les Loix veulent dans ses sortes d'occasions, qu'on cite les accusés en pleine Diette

Diette, qu'on leur donne des saufconduits, pour eux ou pour leurs Ambassadeurs, qu'on écoute leurs raisons & leurs défences, qu'on les examine dans les trois Colleges, & que si ensuite ils sont trouvés coupables du Ban de l'Empire, on doit les sommer à trois différentes fois de satisfaire à leurs obligations dans un délai, qui ne peut être moins court de trois mois. Que si après cela, les Delinquants persistent dans leur faute, les trois Colléges assemblés, dressent & font publier le Decret au nom de l'Empereur & de l'Empire.

Ces Princes, dis-je, prétendent qu'aucune de ces formalités n'ayant pas été observées, & le Conseil Aulique ayant usurpé un droit qui appartient uniquement à la Diette de l'Empire, le Ban qu'on vient de publier est nul & insoutenable; quelque bien fondées que ces raisons paroissent aux personnes désintéressées, on n'a pas vû qu'aucun de ces Princes, ait été assez hardi, non pas d'épouser le parti de Messieurs de Baviere & de Cologne, qui sont reconnus ennemis de l'Empereur; mais pas seulement la deffense ni la protection des enfans de Mr. de Baviere, qui quelques jeunes & innocens qu'ils soient, ont été menés prisonniers à Klagenfort dans la Carinthie. Peut-être, que si une mort prématurée, n'enleve ces Princes, on les remettra un jour entre les bras de leurs Pere & Mere, comme on vient de remettre la Princesse Ragotski entre ceux de son Mari. Le tems, qui vient à bout de tout, produit souvent des choses plus surprenantes.

III. Cette Princesse, qu'on avoit souvent menacée à Vienne, de lui faire subir la peine qu'on pretendoit que son Epoux avoit mérité, en prenant

*Les Princes
de Baviere
prisonniers.*

*La Princesse
Ragotski
renvoyée à
nant*

*son mari &
revient à
Vienne.*

nant les Armes contre l'Empereur, & se mettant à la tête des Mécontents de Hongrie, a été envoyée auprès de son Mari avec toute la feureté & tous les honneurs que sa naissance pouvoit exiger. Il est vrai que ce fut là une des conditions, sous lesquelles le Prince Ragotski, souscrivit à la suspension d'Armes jusques au 13. Juillet, sans laquelle il n'en voulut jamais entendre parler. Cette Princesse, qui eut beaucoup de part à la negociation secreete, qui se fit à Vienne l'hiver dernier, avec les Ministres de l'Empereur, d'Angleterre & de Hollande, revint à Vienne sur la fin du mois de Mai; Ce retour inopiné ne laisse plus lieu de douter des esperances de l'accommodement avec son Epoux. On debite que ce voyage n'a d'autre fondement, que de faire goûter à l'Empereur les raisons que Mr. Ragotski allegue, pour ne pas accepter le Comté de Burgau qu'on lui offre, érigé en Principauté, pour l'équivalent des terres qu'il a en Hongrie, parce que ce Comté est trop éloigné de la Transilvanie, où il prétend faire sa residence. La Cour Imperiale aperçoit dans ce refus une espece de défiance; ce Prince ne voulant se maintenir dans ses biens de Hongrie, que pour y conserver son credit parmi le peuple.

Negociations de la Paix de Hongrie.

IV. Le tems de la Treve s'employe à la negociation du Traité d'accommodement, & on ne fait plus mystere de dire qu'elle se conclura bien-tôt, principalement s'il est vrai, (comme presque toutes les Lettres d'Allemagne le marquent) que l'Empereur s'est enfin resolu à la persuasion des Anglois & des Hollandois, de donner l'investiture de la Province de Transilvanie au Prince Ragotski, qui la tiendra en fief relevant de la Couronne d'Hongrie; & que d'ailleurs

des Princes &c. Juillet 1706. 29

leurs Sa M. I. confirme les Hongrois dans tous leurs droits, privilèges & libertez ; sur tout en ce qui regarde la Religion Protestante ; si cela est on peut dire, que le Chef & les Membres de la revolte, ont contraint la Cour Imperiale de leur accorder tout ce qu'ils demandoient, & ce qu'ils croyoient leur être legitimentement dû.

La fermeté avec laquelle les Hongrois ont soutenu cette guerre & le danger où elle avoit mis les Etats d'Autriche, ne doivent jamais être oubliez par l'Empereur ni par ces Ministres ; ils promettent déjà au Prince Ragotski d'observer inviolablement ce futur Traité, parce que ce Prince avoit reproché l'infidelité de celui de Baviere ; Le tems manifestera cette bonne foi : On a raison de dire, qu'un Prince qui se fait aimer, fait de ses sujets ses enfans : mais que s'il s'en fait haïr, il n'en fait que de mechans Esclaves : *La crainte des Sujets sans amour, dit un habile Politique, ressemble à la chaux, qu'on employeroit dans un bâtiment, avant de l'avoir préparée & adoucie avec l'eau.*

Un Prince doit se faire plus aimer que craindre.

V. On assure que l'Empereur a commencé de disposer des Etats de Baviere, ayant envoyé à l'Electeur Palatin la donation du haut Palatinat.

Donnation du Haut Palatinat.

ARTICLE V.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & Pais du NORD depuis le mois dernier.

I. **L**Es troubles de Pologne sont toujours dans la même situation où nous les avons vus les mois precedens, & les peuples dans la même misere,

Suites des troubles de Pologne.

misere; cependant il semble que le tems leur offre une belle occasion, pour secotier le joug sous lequel ils gemissent depuis si long-tems, en se réunissant, pour obliger les Saxons & les Suedois d'aller vuider leurs querelles hors des terres de la Republique; du moins s'il est vrai, comme tous les avis de Pologne le marquent, que le Czard de Moscovie avoit repris la route de ses Etats avec toutes ses troupes, à causes de plusieurs sujets de mécontentement qu'il prétendoit d'avoir reçû du Roi Auguste: principalement de ce qu'il avoit fait emprisonner en Saxe, le Sr. Patkul son Ambassadeur, contre le droit des gens, & la bonne intelligence qui doit regner entre Alliez.

*Retraite du
Czard avec
ses troupes.*

*Sedition
d'Astracan,
& pourquoi.*

II. D'autres avis ajoutent, que ce n'est là que le pretexte de la retraite du Grand Duc, mais que la cause la plus solide, étoit quelques troubles survenus dans ses Etats, pendant son absence & l'éloignement de ses troupes: Il est bien certain que l'année dernière, il y avoit eu une grosse sedition à Astracan au sujet d'un Edit que ce Prince y avoit fait publier, par lequel il vouloit obliger tous ses sujets de faire couper les cheveux, raser la Barbe, porter des peruques, & les femmes s'abiller à la Franque: je ne sçai pas quel avantage le Czard prétendoit tirer de ce reglement; mais il n'est pas difficile de juger qu'un pareil Edit a dû scandaliser ses sujets, principalement les Ecclesiastiques, car en ce Pays-là on donnoit les Dignités au plus longues barbes, qui très-souvent leur tenoient lieu de merite. D'ailleurs comme le Grand Duc est fort cruel & veut être obéi sans replique, cela peut bien avoir donné lieu au mouvement qu'il vient de faire,

des Princes &c. Juillet 1706 31

III. Le Roi de Suede averti de la retraite des Moscovites , partit de Lithuanie pour aller à leur poursuite avec une partie de son Armée , & ayant joint l'arriere garde du Czard en Volhinie , le General Steinbok la chargea si à propos , qu'il tua ou fit prisonniers environ 4000. Moscovites ; comme il les poursuivoit encore , on n'a pas sçu le détail de cette action.

Combat des Suedois contre les Moscovites.

IV. Le Roi Stanislas , qui étoit resté en Lithuanie est allé avec ses troupes joindre le Roi de Suede près de Brzeskie ; il paroît qu'ils veulent tourner sur leur droite vers Cracovie , pendant que le Prince Sapienha , veillera à la conservation de la Lithuanie ; cependant le Roi Auguste , & le Grand General de la Couronne avoient envoyé des ordres pour rassembler les troupes de son parti , sans qu'on dise s'il attendra le Roi de Suede , ou s'il dansera encore les olivetes , comme il fait depuis deux ans.

Mouvements des Armées des trois Rois.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.

I. **A**U mois de Mai dernier , un Ambassadeur du Roi de Maroc , arriva à Londres pour renouveler le Traité d'alliance que ce Prince Affricain conclut au commencement de l'année 1704. avec la Reine & ses Alliés contre la France & l'Espagne , duquel nous parlâmes au Tome 2. de cet Ouvrage , page 259. & suivantes , où le Lecteur en pourra voir les conditions.

Ambassade de Maroc.

*Le Duc de
Quensbury
Grand Com-
missaire en
Ecosse.*

II. Les Commissaires Anglois & Ecossois continuent leurs Conférences pour l'union des deux Royaumes, sans avoir encore pû terminer cette négociation; il y a apparence qu'on ne conclura rien que le Parlement d'Ecosse ne soit assemblé, dont l'ouverture doit se faire au premier jour, puisque la Reine a déjà nommé le Duc de Quensbury pour y aller présider de sa part en qualité de son Grand Commissaire.

*Flotte An-
gloise.*

III. Sur la nouvelle des avantages que les Alliés ont remporté aux Pais-Bas, & pour lesquels on a fait des réjouiissances extraordinaires dans tout le Royaume; on a suspendu l'armement de la grande Flotte, ce qui fait croire que les projets d'aller faire une descente en France ou en Espagne ont été changez; cependant on assure que les Vaisseaux qui seroient en état de mettre en Mer, quoi qu'en petit nombre, seroient voile vers les Côtes de Flandres pour favoriser les entreprises de l'Armée de terre. Du moins les ordres furent donnés pour l'embarquement des Troupes, & pour faire voile où il seroit jugé à propos, sur la fin du mois de Juin.

*Parlement
prorogé.*

IV. Le Parlement d'Angleterre a été prorogé jusqu'au 28. Septembre, auquel tems on sera en état de lui rendre compte des succès de la Campagne.

A R T I C L E VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE, & aux PAIS-BAS, depuis le mois dernier.

I. C'EST très-judicieusement qu'on a remarqué que le plaisir que le peuple trouve au changement, le fait toujours applaudir à toute sorte d'autorité naissante, par l'espérance que chacun a d'en recevoir des graces ou des faveurs: mais quand cette autorité vient à finir; ah! Grand Dieu, quel silence! ou plutôt combien de murmures & d'injures?

*Inconstance
des Peuples.*

Cette vérité s'est manifestée tout de nouveau dans les Pais Bas Espagnols; il n'y a pas long-tems que Mr. de Baviere faisoit l'empressement de tous les Habirans de ces riches & vastes Provinces; on se fait les marques d'amour & de respect que les personnes de toute sorte de conditions, de tout sexe & de tout âge, lui donnerent lors qu'il revint d'Allemagne, quoi que malheureux, & chargé d'infortunes: Presentement ces mêmes Peuples ne reconnoissant plus son autorité, & la plus grande partie lui ayant tourné le dos (s'il est permis de parler de la sorte) ne jurent plus que par Mr. de Marlborough, qu'ils regardent comme leur Libérateur, leur Protecteur, & leur Bienfaiteur.

*Eloge de
Mr. de Marl-
borough.*

Il est vrai que ce Milord (que la fortune accompagne par tout) n'est pas indigne d'une partie de l'encens qu'on répand à pleines mains en sa faveur. Il relève l'éclat de ses actions glorieuses par une grandeur d'ame qui n'est pas

C commune;

commune; & il a l'avantage par dessus une infinité de Generaux de nôtre siècle, que ceux qu'il a vaincus, se consolent en quelque maniere, de leur infortune, d'avoir tombé entre les mains d'un si galant homme. Il seroit seulement à souhaiter, qu'après avoir fait si heureusement & si genereusement la Guerre, il voulût écouter les soupirs de toute l'Europe, qui fatiguée des ravages de Mars & de Bellonne, n'aspirent qu'à la Paix. On est si fort persuadé de l'habileté de Mr. de Marlborough, & du credit qu'il s'est acquis dans les Cours des Princes Alliez, qu'on croit que cette paix doit être l'ouvrage de ses mains; si cela est, il faut convenir qu'il ne pourroient pas mieux terminer & éterniser sa gloire, qu'en procurant à l'Europe le retour du repos qu'elle a perdu: mais il faudroit pour cela sacrifier l'interêt particulier à celui du general.

En attendant l'accomplissement de ces souhaits publics; voyons ce qui s'est passé aux Pais-Bas depuis l'impression de nôtre dernier Journal, où nous trouverons un enchainement de Victoires & d'avantages, qu'on attribue uniquement à la valeur & à l'habileté de ce General. Si la Relation que j'en vai tracer n'est pas du goût de tout le monde, du moins n'ai-je rien négligé pour la donner fidelle & sincere; je l'ai composée sur les lettres des Generaux de l'une & l'autre Armée; sur celles de quantité d'Officiers de l'un & l'autre Parti, qui se sont trouvez dans l'action, & sur les avis que plusieurs personnes d'un mérite distingué, également ennemis du mensonge & de la flatterie, ont bien voulu me communiquer.

Relation

Relation de la Bataille de Ramelliers, donnée
le 23. Mai 1706 jour de la Pentecôte.

I. C'Est improprement, que quelques-uns nomment cette fameuse journée, *La Bataille de Judoigne*; puis qu'elle se donna à Ramelliers, qui est un Village situé à deux bonnes lieues de Judoigne & à trois de Namur. Cette remarque peut être utile à ceux qui travailleront à l'Histoire sur les Memoires du tems.

*Bataille de
Ramelliers.*

Mr. l'Electeur de Baviere Gouverneur General des Pais-Bas Espagnols pour le Roi Philippe V. & Mr. le Marechal de Villeroy, Commandant les troupes Françoises dans le même Pais, avoient assemblé l'Armée des deux Couronnes aux environs de Louvain, qu'on assuroit être d'environ quarante-cinq mille hommes. Milord Duc de Marlborough General des troupes Angloises, & le Marechal d'Owerkerck General des Troupes Hollandoises, avoient aussi assemblé l'Armée des Alliez aux environs de Tongres, dont le nombre surpassoit celui de soixante-cinq mille hommes, parmi lesquels il y avoit une très-belle Cavallerie.

La superiorité de celle des Alliez & les avantages que les armes de France venoit de remporter en Lombardie & sur le Rhin, avoit persuadé aux plus éclairés, que l'Armée des deux Couronnes aux Pais-Bas se tiendroit sur la défensive pendant toute la Campagne, comme elle avoit fait la precedente, tant afin de conserver l'avantage que le parti François avoit sur son ennemi, que pour fatiguer & faire échouer les projets des Alliez: mais soit que

Mr. de Baviere & Mr. de Villeroy eussent été mal informez des forces & des mouvemens de l'Armée Alliée, qui s'aprochoit vers la petite Gette, soit que Son Altesse Electorale n'aimât pas rester les bras croisez, sur tout venant d'apprendre l'affront que la Cour de Vienne venoit de lui faire, en le mettant au Ban de l'Empire; ce Prince resolut de marcher à la rencontre de Mr. de Marlborough. Il joignit l'Armée des deux Couronnes le 22. & fut camper à Godshoven, entre les deux Gettes: Ayant appris que les Alliez filoient du côté de la Mehaine comme s'ils avoient dessein de marcher vers Namur, les François prirent aussi la même route.

Le 23. Mai jour de la Pentecôte sur les huit heures du matin les deux Armées se trouverent en presence, n'y ayant qu'un ruisseau presque sec entre elles, où se forme la source du Gias ou petite Gette. Elles se mirent l'une & l'autre en Bataille. Celle de France appuya sa droite au Village de Ramellies, qui n'est qu'à un petit quart de lieuë de la Mehaine, la gauche fut appuyée à Andreglise. Il y a une coline entre la Mehaine & Ramelliers qu'on nomme le valon de Taviers; Mr. de Villeroy fit occuper cet endroit par six Bataillons, soutenus par quelques Dragons, parce que les Alliez auroient pû venir par cet endroit prendre l'aile droite en silanc. Ce fut ainsi que l'armée Françoisse fut campé sur deux lignes, ayant derriere son centre un petit Village nommé Offuz.

Ms. de Marlboroug & d'Owerckerck, rangerent aussi la leur en Bataille; leur droite fut appuyée à Foltz, faisant face à Andreglise, un marais entre deux, leur gauche fut poussée jus-

qu'à

qu'à Branchon sur la Meuse, ayant Landerol derrière leur centre, où l'on mit un gros Corps de reserve des meilleures Troupes, dont Mr. de Marlborough se servit utilement, comme je le remarquerai par la suite.

Sur les onze heures, les deux Armées commencèrent à se canonner, ce que les gens du métier appellent, *peloter en attendant partie* : Vers les deux heures après midi cette partie se lia avec assez d'opiniâtreté; les Alliez attaquèrent par leur droite le Village d'Antreglise, & furent repoussés vigoureusement par les François à deux différentes reprises : cette attaque n'étoit cependant qu'une feinte, pour attirer de ce côté-là une partie de l'aile droite, qu'on savoit être composée de la maison du Roi & des meilleures troupes de l'Armée : Mrs. de Baviere & de Villeroi ne changerent cependant rien dans la disposition.

Les François de la droite attaquèrent la gauche des Alliez avec toute la vigueur possible, ils eurent même l'avantage pendant plus d'une heure & demi : La Maison du Roi perça & enfonça trois Lignes des Alliez, gagna six pièces de Canon, de 20. pièces qu'on avoit pointé contre Ramelliers, & firent plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouva Mr. de Sgravenmoer, Officier General Hollandois, qui fut ensuite relâché sur sa parole : Les François crurent dans ce moment que la Victoire alloit se déclarer en leur faveur, mais cette inconstante leur retourna bientôt le dos : deux circonstances principales opererent ce changement.

La première : c'est que Mr. de Marlborough tira plusieurs Bataillons de sa droite pour en renforcer la gauche, il prit aussi partie du Corps

de reserve qui étoit à Landerol, dont il forma jusques à cinq Lignes, qui faisoient face à Ramelliers : de maniere que les François, qui ne s'étoient d'abord attendus qu'à combattre contre deux Lignes, en ayant enfoncé trois, furent tous deconcertez d'en trouver deux nouvelles de Troupes fraîches : Ces deux Lignes ayant donné occasion aux trois autres de se rallier, elles repousserent la Maison du Roi, & la Cavalerie qui formoit la seconde Ligne, & qui devoit la soutenir, ayant pris la fuite sans, dit-on, tirer un seul coup, laissa par ce moyen la Maison du Roi, & l'Infanterie fort exposées.

La seconde circonstance dont je veux parler ; c'est que pendant le fort du Combat devant Ramelliers, Mr. de Marlborough envoya le reste de son Corps de reserve attaquer les six Bataillons qui étoient dans la vallée de Tavieres, lesquels avant été forcez, faciliterent à la Cavalerie des Alliez le moyen de s'étendre à dessein de prendre en flanc la droite des François, mais (comme je viens de le remarquer) se trouvant abandonnée par sa Cavalerie, elle se vit obligée de céder le Champ de Bataille, d'abandonner le Capon qu'elle avoit gagné, & dix pièces de leur.

La gauche se retira en assez bon ordre, & sans beaucoup de perte ; il n'en fut pas de même de la droite ; que la Cavalerie des Alliez mit dans une entiere déroute ; elle se rallia pourtant en partie à demi lieuë au de là du Village de Ramelliers ; la Brigade du Roi, & celle de Duplessis, faisoient l'arriere-garde de l'Armée sans Cavalerie : Le Regiment du Roi étant arrivé dans la pleine entre Ramelliers & Judoigne, où il avoit laissé ses Abresacs, se débanda

pour

des Princes &c. Juillet 1706. 39

pour les aller prendre, quoi qu'il vît derrière lui un Corps de Cavalerie, parce qu'il la crut Françoisé : mais s'étant trouvée des Alliez, ce Regiment fut envelopé & beaucoup mal-traité, il en seroit même échapé très-peu sans un bois voisin, qui facilita la retraite à ceux qui purent le gagner. L'autre Brigade eut à son tour un contre-tems fâcheux : La Cavalerie Françoisé qui avoit fait halte au coin de ce bois, chargea cette Infanterie qu'elle crut ennemie, à cause qu'on étoit à l'entrée de la nuit, ce qui l'obligea de lui tirer dessus, ainsi les François se battoient les uns contre les autres sans se connoître.

Dans ce tems-là il arriva un accident qui fut très-funeste à l'Armée Françoisé ; quelques chariots de l'avantgarde s'étant brisez dans les défilez par où il falloit passer, arrêta les bagages & l'Artillerie de l'Armée, & par consequent les Troupes ne pouvant pas défiler en bon ordre, elles se débänderent dans un desordre inconcevable : Les Generaux des Alliez qui ne songeoient pas à poursuivre plus avant les vaincus, en ayant été avertis, détacherent la plus grande partie de leur Cavalerie & Dragons, suivis de 25. Bataillons pour profiter de cette déroute ; & ce fut dans cette occasion que les Alliez firent un très-grand nombre de prisonniers. prirent plusieurs Drapeaux & Eten-darts, le Canon, les bagages & les Caïssons, dont les conducteurs s'étoient pour la plûpart sauvez avec leurs Chevaux.

Les Alliez rendent cette justice aux François, que pendant tout le tems que dura le Combat, le Soldat & l'Officier firent tout ce qu'on pouvoit attendre de braves gens, si l'on

l'on en excepte la Cavalerie. La Maison du Roi donna à son ordinaire des marques d'une valeur surprenante ; Mr. de Marlborough qui la connoit , dit, un moment avant la Bataille, *qu'il lui alloit donner à combattre six hommes contre un.* Il le fit en effet ; & il y eut un très grand carnage dans cet endroit, où les Gardes bleuës à cheval des Hollandois furent presque toutes taillées en pièces, plusieurs Escadrons & Bataillons des mêmes Troupes, & de celles d'Angleterre furent fort maltraités, & l'on convient de part & d'autre, que les Alliez perdirent beaucoup plus de monde dans cette action que les François ; mais que lors que ceux-ci furent une fois rompus, on ne voyoit que confusion dans les Corps les mieux disciplinez, attribuant ce mauvais ordre à la quantité de nouveaux Officiers dont ces Corps se trouvent remplis depuis quelques années ; Parmi ces nouveaux Officiers, il y en a pourtant une très-grande quantité qui dans cette journée se sont attirés l'applaudissement de ceux qui sont capables de juger du vrai merite des gens ; j'ai vû des lettres de quelques Officiers Generaux de l'Armée de France, qui leur rendent cette justice ; pour éviter la prolixité, je n'en citerai qu'un seul exemple. *Tous nos Officiers Subalternes, (dit un Lieutenant General, dans la lettre qu'il a écrite à un de ses parans,) ont fait dans le Combat ce qu'à peine on auroit dû esperer de gens experimentez, parmi ceux qui ont le plus donné de marques de leur courage & de leur fermeté, chacun dans leurs differens postes ; je ne puis me dispenser de vous parler du jeune Chevalier de*

St. Olon, dont vous connoissez le pere. * Ce Gentilhomme ayant été fait cet hiver Enseigne aux Gardes, dans la Compagnie du Chevalier Banyr, a vû cette journée pour la premiere de sa vie : une balle de mousquet lui ayant percé la main droite, il ne voulut pas abandonner son Drapeau à ceux du Regiment qui le lui demandoient, & ne le quitta, pour se faire penser, que lors qu'il leut mis en surété (avec tous les autres du Regiment,) bien qu'il eût perdu tout son équipage

Ce seroit ici l'endroit où il faudroit donner un détail juste de la perte des deux Armées dans cette Bataille, mais tout ce qu'on en a écrit des Pais Bas, de Hollande & de Paris, est si confus, qu'on peut assurer, que c'est tenebres par tout ; ce qu'on a pû apprendre de plus clair, c'est qu'il n'y a pas eu plus de six mille hommes tuez sur le Champ de Bataille, de part ou d'autre, & s'il est vrai comme on l'assure de bien des endroits, que les Alliez ayent bien perdu plus de monde dans l'action que les François, il est surprenant qu'une si petite perte ait produit une si grande revolution.

Il est vrai de dire que la déroute, le desordre & la confusion dans une Armée, l'affoiblit ordinairement plus que le feu du Combat. On croit que le nombre des prisonniers que les Alliez firent à la Bataille & dans la déroute, joint

aux

* Mr. de St. Olon est Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; il a été Envoyé Extraordinaire à Genes, Ambassadeur Extraordinaire à Maroc, & a rempli très-glorieusement divers autres Emplois.

aux blessés qu'il trouverent à Judoigne, Tillemont, Louvain, Bruxelles, Malines & autres Places abandonnées, monte au nombre d'environ quatre mille hommes; le nombre de déser-teurs, tant Suisses, Allemands, Liegeois, Wa-lons, Espagnols que François, est poussé jus-ques à 1800. Plusieurs des Espagnols qui étoient à Gand & à Anvers, ont abandonné le service du Roi Philippe, & sont au nombre d'environ 1200. desorte que par cette supputation, on fait état que l'Armée des deux Couronnes a été affoiblie par les morts, les prisonniers, les deserteurs ou ceux qui ont changé de parti, d'environ dix mille hommes; mais on compte en même tems qu'elle pourroit se mettre en Campagne plus nom-breuse qu'elle n'étoit le jour de la Bataille par le renfort qu'elle a reçu des Garnisons des Pla-ces abandonnées, & par les Troupes que Mr. de Marfin amena de la Moselle peu de jours après le Combat.

En attendant que nous ayons une Liste plus circonstanciée des Officiers tuez & blesez de part & d'autre dans cette action, voici les noms de ceux qui sont venus à ma connois-sance.

De la part des Alliez.

Le Prince de Hesse Cassel, tué.
 Mr. de St. Paul Major General, tué.
 Mr. de Bencourt Major, tué.
 Mr. de Benting, tué.
 L'Ecuyer de Mr. de Marlborough, tué.
 Le Comte de Warfusée une jambe empor-tée,
 Mr. van Eck une jambe emportée,

des Princes &c. Juillet 1706 43

Il y en a un bien Plus grand nombre, dont nous ne savons pas les noms, puisque plusieurs avis du Pais de Liege assurent que depuis le jour de la Baraille jusqu'au second Juin, on avoit enterré à Huy, Liege, ou Maltrich, 947. Officiers ou Soldats des Alliez, morts de leurs blessures, & qu'on avoit coupé des bras & des jambes à plusieurs, parce que la gangraine s'étoit mise dans leurs playes.

De la part des François, morts.

- Le Prince Maximilien de Soubise, tué.
- Milord Claer Colonel Irlandois, tué.
- Mr. d'Aubigny Colonel de Dragons, tué.
- Mr. de Bar Gouverneur d'Amiens, tué.
- Le Marquis de Gouffier, mort de ses blessures.
- Mr. de Bernieres Major des Gardes, tué.
- Mr. d'Orgemont Capitaine, tué.
- Mr. Maingremont Capitaine, tué.
- Mr. de Buzoles Capitaine, fait prisonnier & mort de ses blessures.
- Mr. la Garde, Capitaine mort, de ses blessures.
- Mrs. Mistral, de Ris & Remilly, Lieutenans aux Gardes, tuez.
- Mr. Luzancy Aide Major, prisonnier, mort de sa blessure.
- Mrs. Blouvac & Massane, Sous-Lieutenans aux Gardes, tuez.

Blessez.

Le Comte Hill, Lieutenant Colonel & Brigadier,

Le

Le Baron Palavicini.

Mr. de Montplaisir, tous trois bleffez & prisonniers.

Le Prince de Rohan; fils de Mr. de Soubise, bleffé.

Mrs. Talon, Monfourey & d'Avejan, Lieutenans aux Gardes, bleffez.

Mrs. Monfelus, Mison, de Creil, & d'Orival, Sous-Lieutenans aux Gardes, bleffez.

Mrs. Renaufard, St. Olon, Camus de Beauhieu, Gonffonville & Lignieres, Enseignes aux Gardes, bleffez.

Il faut observer ici que le Comte de Sallant, Commandant à Namur, averti que les Alliez avoient laissé le Canon sur le champ de Bataille, avec plusieurs prisonniers bleffez, sous la garde de 200. hommes, en attendant les chevaux & les chariots nécessaires pour les mener à Liege, détacha la nuit du 25. au 26. Mai une partie de sa Garnison, sous la conduite de Mr. de la Mothe Brigadier, qui fut les enlever, & les mena à Namur sans obstacle.

III. Après avoir vû quel a été le succès de la Bataille de Ramellies, nous allons remarquer quelles en ont été les suites, & les fruits considérables que les Alliez en ont recueilli, qui ne sont pas moindres que ceux de la journée d'Hochstedt; puisque si l'une a causé la perte des Etats de Baviere, l'autre a produit l'abandon de la plus grande partie des Pais-Bas Espagnols.

Le débris de l'Armée des deux Couronnes se retira partie à Louvain, Bruxelles, Nivelle, Namur

Namur & autres Places du Brabant; une autre partie se sauva dans les bois & ailleurs, un tres-grand nombre de deserteur; Ce qu'on put rallier à Louvain, n'étant pas suffisant pour disputer aux Alliez le passage de la Dille, Mr. de Baviere ordonna d'abandonner Louvain, & d'en ruiner les Magazins autant qu'on le pourroit; S. A. E. prit les devans pour se rendre à Bruxelles, où Elle arriva le 24. Mai sur les 4. heures après midi. Mr. de Villeroy marcha avec les troupes vers Vilvorde, & passa le Canal de Bruxelles. Le 25. Mai & la nuit du jour précédent fut employé à embâler les papiers & les effets les plus précieux du Palais de Mr. l'Electeur, les Ministres de la Cour & les principaux Officiers plierent aussi bagage, & furent joindre S. A. E. qui s'étoit rendu à l'Armée des deux Couronnes, campée à Grimberg & Notre Dame de Lacken. Cette retraite autant precipitée qu'inopinée, jeta une consternation general dans Bruxelles, d'où la garnison sortit le 26. au matin pour aller joindre l'Armée; & Mr. de Baviere, ayant envoyé ordre aux Commandans de Malines & de Liers, d'évacuer ces Places pour se retirer à Anvers avec ce qu'ils pourroient mener d'Artillerie & de munitions ce Prince decampa encore la nuit du même jour, fut passer la Dender à Alost, & se retira sous le Canon de Gand, où nous les laisserons quelques jours, pendant lesquels nous marquerons quels ont été les mouvemens des Alliez.

IV. Mr. de Marlborough avoit si peu compté sur de pareil événemens, qu'il fut véritablement surpris, lors qu'il en apprit la nouvelle; son but n'étoit que de passer la Dille & s'emparer de Louvain, pour étendre les Contributions

Mr. de Baviere abandonne Louvain.

Il abandonne aussi Bruxelles, Malines, Liers &c.

Se retire à Gand.

tributions & couvrir le Pais de Liege & le Brabant Hollandois, comme il semble le témoigner lui même dans la Lettre qu'il écrivit de Louvain le 25. Mai aux Etats Generaux, pour les feliciter du succès de leurs armes; *Il y a, dit il, long-tems que je souhaite d'être ici, pour le bien de la cause commune.*

Mr. de Marlborough s'empare de Louvain.

Dés le 25. au matin l'Université & les Magistrats de Louvain envoyerent des Deputés presenter les Clefs de leur Ville à Mr. de Marlborough, qui y entra le même jour; & ayant assemblé un Conseil de guerre, où les Deputés Hollandois & les Generaux des deux Armées assisterent, ce Milord en fit l'ouverture en disant » Messieurs, nôtre victoire a tellement » consterné l'ennemi, qu'on voit aisément que » la tête a tourné à leurs Generaux; Je ne » crois pas qu'il faille une longue délibération » pour résoudre, que, sans perdre de tems, » nous devons marcher à eux; la contenance » qu'ils tiendront derriere le Canal de Bruxelles, » les, reglera nos mesures.

Prend possession de Bruxelles.

Chacun opina du bonnet, & toute l'Armée ayant passé la Dille, elle se mit en marche le 26. à la pointe du jour. Sur le soir on eut avis de l'abandon de Bruxelles, Malines & autres Places, & du décampement de Mr. de Baviere; le même jour les Deputés du Conseil de Brabant & des Magistrats de Bruxelles furent complimenter ce Milord près de Vilvorde; le lendemain 27. l'Armée passa le Canal; on en détacha quatre Bataillons & deux Escadrons pour prendre possession de Bruxelles, où Milord Churchill, frere de Mr. de Marlborough, fut établi Gouverneur.

Il est bon de remarquer que la Deputation de

des Princes &c. Juillet 1706. 47

de Bruxelles, dont on vient de parler, fut précédée d'une lettre que ce Milord conjointement avec les quatre Deputés des Etats Generaux des Provinces Unies écrivirent aux Magistrats de cette Ville: elle est datée du Camp de Beaulieu près de Vilvorde, le 26. Mai 1706. Nous joindrons cette pièce ici en faveur de ceux qui ne l'on pas encore vûë. Elle étoit adressée à Mrs. les Bourguemestres, Echevins & Conseil de la Ville de Bruxelles.

MESSIEURS. Le Dieu tout puissant, ayant beni les armes des Hauts Alliez, en faveur de Sa Majesté le Roi Charles III. & la retraite de l'Armée de France nous ayant fourni l'occasion de nous approcher de vôtre Ville, je viens vous assurer des bonnes intentions de la Reine ma Souveraine, ainsi que Mrs. les Deputez font de la part des Seigneurs Etats Generaux leurs Maîtres; & comme Sa Majesté & leurs H. P. nous ont envoyez pour soutenir les justes interets de S. M. C. tant dans les Royaumes d'Espagne, que dans toutes ses dépendances, S. M. & L. H. P. ne doutent nullement, qu'étans convaincus de la legitime Souveraineté de S. M. C. vous n'embrassiez avec plaisir cette occasion pour vous soumettre à son obéissance, comme de fidelles Sujets. Nous pouvons vous assurer en même-tems, Mrs. au nom de la Reine & de Mrs. les Etats, que Sa M. C. vous maintiendra dans l'entiere jouissance de tous vos anciens Droits & Privileges, tant à l'égard du spirituel que du temporel: qu'on ne fera pas la moindre innovation en ce qui concerne la Religion, & que Sa M. C. fera renouveler le revenu de l'Etat en Brabant, sur le pied qu'il a été accordé par Charles II. son

Preds-

*Sa Lettre
aux Magi-
strats de ces-
te Ville.*

Predecesseur de glorieuse memoire; & en nôtre particulier nous tâcherons de vous témoigner en toute occasion nôtre affection & estime, & que nous sommes sincerement, MESSIEURS, Vos très obéïssans serviteurs: Signés, LE PRINCE ET DUC DE MARLBOROUGH; FERDINAND VAN COLLEN; FR. BARON VAN KEEDE; MR. DE REUSWOUDE; MR. VAN GOSLINGA.

Monsieur de Marlborough a fait publier dans tous les Pais-Bas une Ordonnance du même jour, qui contient à peu près les mêmes raisons; elle défend aussi aux Soldats de son Armée de faire aucun tort aux Habitans des Villes & de la Campagne, & en rend les Officiers responsables; il fit publier cette Ordonnance à la tête de son Armée, & distribuer des copies à chaque Capitaine.

Quand toutes ces belles promesses n'auroient pas leur entier effet, cela ne doit point surprendre les Peuples, du moins en ce qui regarde le maintien de leurs libertez & de leurs privilèges; où sont ceux à qui l'on n'en a pas fait de pareilles, lors qu'on les a voulu soumettre à un nouveau Gouvernement? Mais hélas! qui sont ceux qui nous disent de bonne foi, qu'on leur a tenu parole? cet hameçon de la politique a toujours été & sera toujours trompeur: Les Souverains ne laissent jamais prescrire les obligations des Sujets; mais ils oublient aisément leurs engagements & la foi qu'ils ont juré en montant au Trône; ils ne les regardent, pour ainsi dire, que comme une suite & une dépendances du ceremonial.

Y. Milord Churchill, nouveau Gouverneur
de

de Bruxelles, signala le commencement de son Regne, par faire publier le 29. Mai & le 1. Juin des Ordonnances pour obliger tous les François, établis dans la Ville depuis un an, d'en sortir incessamment; enjoignant d'ailleurs à toutes sortes de personnes, de déclarer dans deux fois 24. heures, à peine de cent écus d'amande, tous les effets, biens, vivres & autres provisions qu'ils auront recélé chez eux appartenans aux François, ou à d'autres portant les armes contre le Roi Charles III. On promet cependant protection aux femmes, veuves, enfans des Ministres & Officiers Militaires, qui voudront rester tranquilles dans la Ville, offrant passeport à celles qui voudront se retirer ailleurs; mais on défend tout commerce de Lettres préjudiciables au nouveau Gouvernement.

VI. Mr. de Marlborough n'étant pas content de la possession de Louvain, Malines, Liers, Vilvorde, Bruxelles & des petites Places circonvoisines, que Mr. de Baviere lui avoit abandonné, décampa le 29. Mai de Grimbergue, sur le Canal de Bruxelles, fut passer la Dender à Lost, & s'étant avancé près de Gand, que les François abandonnerent le premier du mois de Juin, les Magistrats furent lui porter les Clefs à demi lieuë de la Ville. Le lendemain deux Bataillons Espagnols, qui sont Los Rios & Zuniga, qu'on avoit laissé dans le Château de Gand, le rendirent aux Alliez par capitulation, & le Comte de Nassau, fils de Mr. d'Owerkerk, en prit possession en qualité de Gouverneur de la Ville & de la Forteresse.

VII. Le même jour Mr. de Baviere donna ordre d'abandonner Bruges, Damme & quelques autres Places de Flandres qu'il jugea peu fortifiées,

Ordonnances de M^r. lord Churchill.

Mr. Marlborough prend Gand abandonné par Mr. de Baviere.

Mr. de Baviere abandonne Bruges, &c.

*Armée de
France dis-
persée dans
les Places.*

fortifiées, ou mal pourvûes, pour y exposer des garnisons; Toutes les Troupes, ayant joint l'Armée Françoisë : on a dispersé l'Infanterie dans les Places fortes du País Conquis, & dans celles de la frontiere du País Espagnol, la Cavalerie campé sous leur Canon : Dans l'incertitude où l'on étoit, laquelle de ces Places seroient attaquée par les Alliez, Mr. de Chamillart se rendit en Flandres pour les faire toutes pourvoir de vivres & de munition de guerre, avec toute la diligence possible.

*Renfort
pour l'Ar-
mée des Al-
liez.*

VIII. L'évacuation de toutes ces Places, ayant donné lieu aux Alliez d'y mettre des Garnisons, ont si considerablement affoibli leur Armée, qu'outre les troupes de Lunebourg & du Roi de Prusse qui l'ont dû joindre, on a tiré de Huy, Liege, Mastricht, des Places de Gueldre, Hollande & Flandre Hollandoise, 28. à 30. Bataillons pour la renforcer, ou remplacer les hommes mis hors de combat : Cette Armée s'est avancée du côté d'Ypres, qui, à ce qu'on assure, doit être la premiere assiégée.

*Reddition
d'Anvers
par capitulation.*

IX. Il ne restoit plus que la Ville d'Anvers qui fit de la peine aux assiegez, Milord Marlborough fit marcher mille Chevaux de ce côté-là, suivi de seize Bataillons, qui s'étant saisis des avenues, somma la Place de se rendre; la Garnison étoit composée de six Bataillons François, & de six Bataillons Espagnols; le Marquis de Tarazena, à qui le Roi Philippe avoit confié le Gouvernement de la Citadelle, persuadé par ses propres sentimens, ou par ceux des Bourgeois (qui ne vouloient pas exposer leurs maisons aux fâcheux accidens d'un siege) témoigna aux troupes Françoises le peu d'envie qu'il avoit de le soutenir, ni d'en lais-
ser

des Princes &c. Juillet 1706. 51
 fer le soin aux François : de maniere qu'il fue
 resolu de capituler, parce qu'on n'étoit pas en
 état de résister aux assiegeans, & a ceux qui
 ne vouloient pas être assiegez : Par cette capi-
 tulation il fut arrêté que le dix Juin les Fran-
 çois sortiroient avec armes, bagages, toutes
 les marques d'honneur, quatre pièces de Canon,
 deux mortiers, & chaque soldat ayant pour
 tirer douze coups : Ils furent conduits aux Quef-
 noi & à Landreies : A l'égard de Mr. Taran-
 zena, on convint de lui laisser la garde de ce
 Château, avec ses troupes Espagnoles, jusques
 à ce qu'on eût reçu des ordres d'Espagne ; on
 juge bien que ce n'est pas de la Cour de Ma-
 drid qu'on les attend, puis que les Etats de Bra-
 bant & tout le País évacué, ont reconnu *Don*
Charles d'Autriche * pour leur Souverain.

X. Ces revolutions ayant fait naître à Milord
 Marlborough le dessein de pousser ses progrès
 plus avant, il les proposa dans un Conseil de
 guerre tenu au Camp d'Aerselle le 6. Juin ;
 mais les sentimens de Mr. d'Owerkeck & des
 autres Generaux Hollandois, s'étant trouvez
 opposez au sien, parce qu'ils ne jugent pas à
 propos d'abandonner de si loin les Frontieres
 d'Hollande dégarnies de Troupes, craignant
 que l'abandon des País-Bas, ne soit un effet
 de la politique de la Cour de France, qui pour-
 roit, (lors que les Alliez seroient attachez à
 quelque Siege,) assembler une Armée de 15.
 à 20. mille hommes, qu'elle tireroit de ses
 Places, pour aller jeter l'épouvante & ravager
 tout le País circonvoisin de la basse Meuse : Mr.
 de Marlborough, dis-je, peu touché de pa-

*Mr. Marl-
 borough va
 en Hollande
 & pourquoi*

* C'est ainsi que ceux de son parti le nomment.

reilles reflexions, se rendit à la Haye le neuf Juin, pour communiquer ses desseins aux Etats Generaux, & tâcher de les leur faire approuver: nous renvoyons au mois prochain de parler du succès de son voyage, le tems & la place qui nous reste, ne nous permettant pas de nous étendre d'avantage sur cette matiere.

A R T I C L E VIII.

Contenant quelques Nouvelles de Littératures & autres Remarques curieuses.

I. **C**OMME les matieres de guerre & de politique sont très-abondantes, nous abrégerons celles de littérature, nous aurions souhaité pour la satisfaction de ceux que cet article interesse, de pouvoir nous étendre d'avantage.

Carte Genealogique des Rois d'Espagne.

Mr. l'Abbé Thuret fait distribuer à Paris une Carte Genealogique des Rois d'Espagne; on y voit dans un ordre très-clair, la naissance & la suite des premieres Maisons Souveraines qui ont régné en Espagne, depuis la décadence de l'Empire Romain, qui s'étant réunies ensemble, ont composé une très-grande Monarchie; l'Auteur donne d'abord la liste des Rois Gots, commençant par Ataulfe, qui entra en Espagne en 415. Il passe ensuite aux Rois de Navarre, aux anciens Comtes d'Aragon, & à ceux de Castille, il marque leur union à la Navarre, il nous parle ensuite des Rois de Leon, qui entrerent dans la Maison de Castille; il unit les Comtes de Barcelonne à la Couronne d'Aragon: Sanche le Grand, Roi de Navarre,

Navarre, paroît dans cette Genealogie le Chef de tous les Rois qui ont regné en Espagne jusques à present : L'Auteur fait voir que cette Maison de Sanche le Grand forma trois branches connus sous les noms de Navarre, de Castille & d'Aragon, qui se réunirent enfin ; sçavoir celle d'Aragon à celle de Castille en 1410. par le mariage de Leonore d'Aragon avec Jean I. Roi de Castille; & que celle de Castille & ses annexes, entra en 1700. dans celle de Navarre, qui est aujourd'hui la Maison Royale de France, à laquelle la Navarre fut unie par le Roi Henri IV. comme fils & heritier de Jeanne d'Albert Reine legitime de Navarre. Enfin Mr. Thuret nous fait observer dans sa Carte que le Roi Louis XIV. en qualité de Roi de Navarre, est le Chef & l'Ainé des Maisons Royales de Castille & d'Aragon : que ces deux dernieres n'étoient même anciennement que des Comtez, qui furent érigés en Royaume, par Sanches Roi de Navarre, en faveur de ses enfans, à qui il partagea ses Etats. En un mot cette Carte est très-utile pour éclaircir plusieurs points d'histoire, & pour distinguer tous les Rois & Princes qui ont regné en même-tems dans les differens Etats qui partageoient autrefois l'Espagne, & dont les Souverains portoient quelques-fois les mêmes noms.

II. On a imprimé à Marseille chez la veuve d'Henry Martel, un petit livre in 8. qui ne contient que 128. pages, sous ce titre, *Lettres de l'Auteur de la Physique mecanique.* Cet Auteur est Mr. Peyssonel, qui rend compte de sa Physique, & répond aux objections que lui avoit fait là dessus Mr. Grenet : Mrs. les sçavans

*Physique
mécannique.*

54 *La Clef du Cabinet*

vans Journalistes d'Hollande & de Trevoux ont déjà parlé de cet Ouvrage.

*Portrait
présenté par
les Orfèvres
de Paris.*

Dépuis long tems les Orfèvres de Paris sont en usage, de présenter tous les ans un grand Tableau à l'Eglise Nôtre Dame de Paris, représentant quelque Mistere ou quelque Passage de l'Escriture Sainte, dont ils font hommage à la Sainte Vierge : Celui qu'ils donnerent le premier jour de Mai 1706. représente le Miracle de Nôtre Seigneur, dont parlent les Evangelistes Saint Marc & S. Luc, lors que cette Femme de Cesarée fut guerie d'une perte de sang qui la tourmentoient depuis plusieurs années. On a imprimé à Paris une explication de ce Tableau, au bas duquel on lit ce Sonnet.

*L' Hemoroïse étoit à la fleur de son âge,
En proye aux Medecins, les plus experts du
tems,
Son bien s'y consommoit depuis plus de douze
ans,
Et la mort paroissoit toujours sur son visage.*

*Jesus passe elle y court, touche ses vêtements;
Pour guerir, disoit elle, en faut il davantage?
Jesus connut sa Foi, son zèle son courage,
Et d'abord fit cesser des maux si violens.*

*Chrétien, ce même Dieu fit ce grand prodige,
Est aujour'd'hui tout prêt de chasser de ton cœur
Le peché dominant qu'à grand tort tu negliges.*

*Va cours à Jesus Christ avec la même ardeur,
Ce mal inveteré qui jour & nuit t'obsede,
Quelquobstiné qu'il soit trouvera son remède.*

des Princes &c. Juillet 1706. 55

IV. Le Sieur le Roi Auteur de l'Opera de Philomelle, travaille à donner au Public celui de Bradamante, qui ne sera pas moins beau que le premier.

*Opera de
Brada-
mante.*

V. On met de tems à autre sous la Presse en Angleterre des Ecrits peu favorables au Gouvernement : Le Sr. Pittis Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Le cas du mémoire de l'Eglise Anglicane, établie sans partialité, ou enquête modeste des fondemens & des préjugés qu'on a contre cette Eglise*, fut arrêté prisonnier au commencement du mois de May, condamné à une grosse amande, & à être attaché au Carcan; sa sentence fut executée le 7. du même mois. Peut-être que cet Auteur n'avoit crû d'écrire que la verité, & n'avoit pas fait attention au danger qu'il y a de les dire trop cruëment, principalement lors qu'elles regardent les Puissances qui sont souvent accoutumées à la flaterie. Peu de jours après on condamna à la même peine le Ministre de Sulton, nommé Guillaume Stephens, qui avoit mis au jour une brochure intitulée, *Lettre à l'Auteur du Mémoire de l'Eglise Anglicane*; mais la Reine lui fit grace, à la priere de quelques personnes de considération.

*Auteur
Anglois
condamné
au Carcan.*

VI. Il est assez ordinaire aux habiles gens, de sonder les esprits dans les affaires douteuses, afin d'aller à coup seur au but qu'on s'est proposé; cette precaution les rend toujours maîtres d'avancer ou de reculer, suivant la disposition qu'ils apperçoivent : C'est sans doute dans cette vûë, qu'on a donné au public le Mémoire ci-joint, que bien des gens n'ont peut être pas encore vû. Je ne l'accompagnerai d'aucune reflexion, quoi qu'il me paroisse en meriter de très-

trés-serieuses; mais il faut laisser à chacun la liberté de faire les siennes.

Mémoire, ou raison des Peuples des Pais-Bas, nommez par corruption Espagnols, adressé à ceux qu'on connoit sous le nom de Hollandois. Traduit du Flamand.

DE puis plusieurs siècles, les Pais-Bas ont été l'objet de la convoitise de plusieurs Puissances voisines, & le sujet des plus longues & des plus sanglantes guerres qu'on ait vû en Europe. La situation de ces Provinces, la fertilité de leur terroir, la bonté de quelques unes de leurs Places, & la valeur de ses peuples, y ont établi le théâtre d'une guerre perpétuelle, qui a entraîné la désolation & la ruine de plusieurs Provinces d'Allemagne & de France.

On ne prétend point ici s'engager à prouver ni à détruire les prétentions, bien ou mal fondées, des Maisons d'Autriche & de France. Tout le monde sçait assez, que la puissance des Princes, leur donne toujours des droits, sur leurs foibles voisins, que leurs flatteurs & leurs courtisans leur représentent comme incontestables. Si l'on vouloir l'entreprendre, il ne seroit pourtant pas difficile de faire voir que les Pais-Bas ont été autrefois des Etats libres, & indépendans de ces grandes Monarchies, qui depuis peu de siècles les ont possédées, plutôt par usurpation, que par un droit légitime: En détruisant les prétentions de la Maison d'Autriche, il s'ensuivroit que celle de France n'en a pas d'avantage, puis qu'elle ne

tire son droit que par ses alliances avec cette même Maison.

Mais comme les raisons qu'on allegueroit là-dessus, sont connus de tous ceux qui sont un peu versés dans l'histoire de l'Europe, & sur tout dans celle des Pais Bas; on se contentera d'observer, que la succession de la Monarchie d'Espagne fait aujourd'hui le sujet de cette guerre ruineuse; que de simples raisons de politique ont engagé l'Empire, l'Angleterre & la Hollande, dans cette fatale querelle, en vûë uniquement d'empêcher que la vaste Monarchie Espagnolle n'entrât pas dans la Maison de France; on n'ignore pas aussi, que ces mêmes raisons de politique, ont fait agir la France, pour empêcher l'accroissement de la Maison d'Autriche.

Puis qu'on juge absolument nécessaire pour le bien & le repos de l'Europe, de mettre des bornes à l'agrandissement de ces deux puissantes Maisons; il est certain que tous les Princes ont également intérêt, que les Pais Bas; qu'on nomme *Espagnols*, ne soient pas unies à la Couronne de France, ni à celle d'Autriche, qui les mettroit en état de troubler, quand elles voudroient, la tranquillité des Etats voisins. Cependant si on laissoit ces mêmes Pais, unis à la Couronne d'Espagne, ils serviroient toujours de pretexte, pour allumer la guerre dans l'Empire, en Hollande, & dans laquelle les Anglois seront insensiblement entraînez.

Il est donc à propos, & de l'intérêt commun de tout ceux qui aspirent à la tranquillité de l'Europe, de rendre aux Pais Bas Espagnols, leur premiere liberté: Les François ne voudroient pas souffrir, que ce Pais fût incorporé

*Qu'il faut
les détacher
de la Couronne d'Espagne.*

ré avec les grands Etats que la Maison d'Autriche possède déjà : l'Empereur, l'Empire, la Hollande ni l'Angleterre, ne souffriront jamais que ce même País soit uni à la Couronne de France, puis que cette crainte, est la principale cause de l'armement de cette multitude de Puissances, qui se sont liguées contre elle. La Hollande demande une Barriere entre elle & cette Couronne. Toutes ces Puissances souveraines en general, & chacune d'elle en particulier aspirent à la paix; cette paix ne peut & ne doit se faire que par le démembrement des Etats de la Monarchie d'Espagne; l'interêt commun des Nations interessées dans la guerre & celui de celles qui sont neutres, ne doit pas permettre qu'on s'opiniâtre plus long-tems, à conserver cette vaste Monarchie dans son entier, soit en faveur d'un Prince d'Autriche, soit pour un Prince de France.

D'ailleurs l'Espagne ne tire aucun secours des País Bas, & les Pays Bas son trop éloignés d'Espagne pour en être secouru dans le besoin. Des Provinces aussi éloignées que les nôtres ne servent qu'à faire diversion aux armes des ennemis de l'Espagne, non seulement à faire diversion, mais encore à attirer le forr de la guerre dans les País Bas au desavantage des Etats situez sur le Rhin, la Meuse & la Moselle. N'est ce pas les guerres du País Bas qui ont si souvent allumé celles d'Alsace & de Lorraine? qui ont ruiné partie de la Champagne, de la Picardie, sacagé les Electorats de Mayence, Treves, Palatin, Cologne, & les Cercles de l'Empire qui sont voisins du Rhin?

Pour prevenir la suite des malheurs; que l'Europe doit attendre tant que les País Bas seront:

seront dépendans de la Couronne d'Espagne, ou lors qu'ils deviendront le Patrimoine d'une des deux puissantes Maisons, qui depuis long-tems divisent cette belle partie du monde, il est à propos d'en faire une République Catholique, qui unie & alliée à la République Protestante de Hollande, maintiendrait l'Europe dans une perpetuelle paix; couperoit racine à la jalousie de ceux qui ne verroient pas volontiers ces belles Provinces passer entre les mains de leurs rivaux, & dissiperoit également les craintes des Anglois & des Hollandois, qui n'auroient plus lieu de demander des bornes à la France, ni apprehender sur le Bas-Rhin, l'agrandissement de la Maison d'Autriche.

Ces deux Républiques, Catholique & Protestante, seroient unies & alliées, nonobstant la diversité de Religion, à peu près comme le sont les Cantons Catholiques & Evangeliques. Tous les Princes & Etats voisins, même les Maisons d'Autriche & de France, les Couronnes d'Angleterre & de Prusse, & toutes les autres Puissances de l'Europe s'allieroient avec cette République, qui maintiendrait l'équilibre de la balance si souhaitée par tous ceux qui n'ont en vûë que de gouverner leurs Etats en paix, & laisser vivre leurs peuples tranquilles chez eux.

Cette proposition fut faire dans des Conférences particulières tenuës à Bruxelles, peu de jours après la bataille qui se donna dans notre voisinage le 23. Mai au desavantage de l'Armée des deux Couronnes. On en dressa un projet qui fut envoyé à quelques personnes de distinction en Hollande, pour y être examiné. On joint à ce memoire les principaux Articles,

afin

*Faut ériger
les Pais Bas
en Républi-
que.*

afin que ceux qui y font intereffez, puiffent faire leurs obfervations & communiquer leurs lumieres aux perfonnes bien intentionnées pour un fi judicieux établiffement, qui procureroit l'avantage de toute l'Europe.

1. Que cette République feroit érigée fous le nom d'*Etats Generaux des Païs Bas*.

2. Que chaque Province auroit fes Etats particuliers, & chaque Ville conferveroit fes Privilèges, fes Droits, fes Coûtumes & fes Statuts, qui feroient confirmez dans l'Affemblée generale.

3. Que ces Etats particuliers feroient compofez de Deputez du Clergé, de la Nobleffe & du peuple.

4. Que s'il furvenoit quelque difficulté entre les Villes ou les Provinces particulières, les autres nommeroient des Commiffaires pour juger Souverainement ces differens à la pluralité des voix & fans frais.

5. Que les deux Républiques, qu'on diftingueroient par *Catholique & Proteftante*, s'obligeroient de s'affifter mutuellement & d'employer leurs vies & leurs biens, contre toute forte d'ennemis, foit qu'on attaqué le Corps des deux Républiques, ou quelque Membre de l'une d'elles.

6. Que le Corps general de la République éliroit deux Generaux de leurs Armées, dont l'un feroit Catholique & l'autre Proteftant, qui commanderoit en chef tour à tour; que leur commiffion feroit renouvelée ou changée tous les trois ans, s'il étoit jugé à propos, & que l'un & l'autre prêteroit ferment de fidelité à l'Affemblée generale de l'Etat.

7. Que les Etats Generaux feroient compo-

des Princes &c. Juillet 1706. 61

ſés d'un ou deux Deputez de chaque Province de l'union, qui s'assembleroient à tout le moins une fois tous les trois mois, & plus ſouvent s'il étoit jugé à propos.

8. Que dans cette Aſſemblée, on agiteroit tout ce qui regarde l'union, les alliances étrangères, le Gouvernement general, & toutes les affaires qui concerneroient la paix, la guerre, la monoye, les ſubſides &c.

9. Que ces ſubſides étant une fois fixés, les Etats particuliers de chaque Province feroient la repartition qui les concerne, ſur les Villes & lieux de leur dépendance, dont les Receveurs particuliers compteroient au Bureau general.

10. Que pour le bien de l'union perpetuelle, & la concorde, on ne ſouffriroit point qu'il fût propoſé, directement, ou indirectement, dans l'aſſemblée generale aucun changement ni nouveauté, pour ce qui regarde la difference de Religion des deux Républiques unies.

11. Que pour la ſureté de l'Etat; on mettroit ſur pied à commun frais & à proportion, des troupes de terre & des Vaiſſeaux ſuffiſans, pour ſe garantir contre les injures de leurs ennemis, & contre ceux qui voudroient faire éclater la jalouſie contre cet établifſement.

12. Que pour faire connoître quelles ſont les Provinces, Villes & Pais, qui doivent être comprises, comme Membres appartenans & dépendans des deux Républiques, il faut comprendre dans celle des Proteſtans tous les Etats, Places & autres Lieux, poſſedez & attribuez aux Hollandois, lors de la ſignature du Traité de Paix de Riſwick.

13. Que la République Catholique ſeroit com-

composée des Provinces, Villes, Bourgs, Paroisses, Hamaux, & de tous les Pais Bas, qui ont obéi ou dû obéir à la Couronne d'Espagne, après la publication du susdit Traité.

14. Que si quelques Provinces, Villes ou autres Lieux, qui par cette Paix de Kiltwick, n'ont point été déclarés appartenir aux Hollandois, ou au feu Roi d'Espagne, se presentoient ou s'offroient, pour être unies & incorporées à l'une de ces deux Républiques, on rejettera leurs propositions & on ne les recevra point, si ce n'est du consentement de leur legitime Souverain, afin de ne donner à personne aucun juste sujet de plainte; étant posé pour principe, que les Républiques ne chercheront point à agrandir leurs Etats aux dépens de ceux de leurs voisins.

15. Que ces Républiques Unies feront néanmoins telles alliances qu'el es jugeront à propos, avec les Puissances de leur voisinage, principalement avec l'Empereur, les Couronnes de France, d'Angleterre, de Prusse, le Duc de Lorraine, les Electeurs Palatin, Cologne, Treves, Mayence & autres Puissances voisines, pour se donner de mutuels secours en cas de besoin, contre ceux qui seroient ou pourroient devenir leurs ennemis.

16. Que l'application particuliere de cette double Republique, sera de maintenir la paix dans leurs Etats, sans se mêler des differens qui pourroient naitre entre les autres Souverains, à moins qu'évidemment la guerre ne rejait contre leurs communs droits & libertez. On gardera au contraire les Alliances inviolablement, & les Républiques offriront cependant leur mediation & leurs bons offices, pour
terminer

terminer à l'amiable les différens de leurs voisins ; afin d'empêcher s'il se peut, qu'on n'en vienne à une rupture ouverte.

17. A l'égard des Charges militaires, elles pourroient être donnée dans l'une & l'autre Republique, indifferemment aux personnes de merite, de quelle Religion & de quelle nation qu'elles soient ; à la reserve des Gouvernemens & Commandemens des Places, qui ne doivent être confiées qu'aux naturels du Pais, Catholiques dans les Places Catholiques, & Protestans dans les Places Protestantes. Il en doit être usé de même à l'égard des Charges de Magistrature, & de Police, en se conformant aux Loix & Coûtumes déjà établies dans chaque endroit.

18. Les Ambassadeurs ou Ministres, qui seront envoyez dans les Cours étrangères seront pris tour à tour dans la Republique Catholique & dans la Protestante ; mais dans les negociations considérables, principalement lors qu'il s'agira de la conclusion de quelques Traitez de Paix ou de nouvelles Alliances, on doit nommer un Ambassadeur ou Envoyé de chacune des deux Religions, qui agiront de concert & uniquement pour le bien commun de l'union.

19. A l'égard de la Cour de Rome, il doit être loisible à la Republique Catholique, (pour les affaires spirituelles tant seulement) de tenir à Rome un Ministre à ses frais, & de recevoir un Internonce du Pape, en se réglant à cet égard à la maniere qui s'observe chez les Cantons Catholiques, sans que la Republique Protestante doive en concevoir aucune jalousie, capable de semer la desunion & la défiance.

20. Sur les matieres des Articles ci-dessus ; & sur les autres , dont il n'est pas fait mention , on pourra faire des Reglemens & Constitutions d'un bon & solide Gouvernement , qui seront acceptez , jurez & observez par tous les Membres des deux Republicques , de quelqu'état & condition qu'ils soient. On pourroit même faire des conventions particulieres pour ce qui regarde le commerce des Indes & autres Païs étrangers , dont la superiorité apartiendrait toujours à la Republique Hollandoise , qui d'ailleurs , conserveroit la forme de son Gouvernement , tel qu'il est établi , sur lequel la Republique Catholique conformeroit le sienne , en ce qui ne dérogeroit pas à la Religion.

VII. Madame de Pleneuf , qui est une des belles femmes de Paris , ayant prié le Secrétaire de Mr. le Grand Prieur , de lui envoyer d'Italie quatre chapeaux de paille ; il les a envoyé doublez d'un tafetas vert , très propre , avec ces Vers , qui font allusion aux avantages de Mr. de Vendôme , & à ceux des Alliez.

*Quatre Chapeaux ne sont pas grande emplette ,
Communément une beauté parfaite ,
Telle que vous , en devoit à sa Cour ,
Voir mille & plus , mais Bellone à son tour ,
Regne par tout , & cause leur disette.*

*De toutes parts , on sonne la Trompette ,
Dans deux partis la victoire se jette ;
Helas ! qui peut en être quitte pour
Quatre chapeaux.*

Mars les prodigue , & Venus les achette ;

Que

des Princes &c. Juillet 1706. 65

*Que de Bergers ont quitté la Musette ,
Et le Hanbois , pour suivre le Tambour !
Que peu d'Iris , (n'en déplaîse à l'amour ,)
Se vanteront d'avoir à leur Toilotte ,
Quatre Chapeaux.*

ARTICLE IX.

*Qui contient les naissances , les mariages
& la mort des Princes & autres per-
sonnes Illustres.*

I. **M** Adame la Duchesse de Saxe-Meyn-
gen, accoucha d'un Prince le 27. Mai, *Naissances*
qui fut nommé ERNEST LOUIS.

Le lendemain Madame la Duchesse de Saxe-
Gotha, accoucha aussi d'un autre Prince, qu'on
nomma CHRETIEN GUILLAUME.

II. Mr. le Comte d'Arquin, neveu de la *Mariages*
Reine de Pologne, épousa dernièrement Ma-
demoiselle Jouffelin de Marigny, parente de
Madame la Chanceliere: sa naissance, son es-
prit & les agrémens de sa personne lui ont fait
meriter pour époux, un homme qui compte
dans sa famille des Reines, des Cardinaux, des
Maréchaux de France, & des Chevaliers des
Ordres du Roi, qui est allié avec des Souve-
rains, des Princes, des Electeurs & des Ducs &
Pairs; ce fut à l'Hôtel de Pont-Chartrin que la
fête se celebra après la benediction nuptiale.

Milord Bruce, fils du Comte d'Ailsbury, a
épousé la fille du feu Marquis d'Hallifax, de la
Famille de Saville, une des plus Illustres d'An-
gleterre; l'Ayeul de cette Damoiselle, étoit Mi-
nistre d'Etat sous les Reignes de Charles II. &

E Jaques

Jaques II. La famille de l'époux n'est pas moins illustre; sa mere qui étoit unique heritiere des biens de la Maison du Duc de Sommerfet, & de Seymour, venoit en ligne directe, & étoit heritiere de Marie Stuart, fille Cadette d'Henri VII. qui épousa en premiere nôces Louïs XII. Roi de France, & en secondes Charles Brandon, Duc de Suffock, dont la petite fille & unique heritiere, se maria avec le Duc de Sommerfet, bisayeul de la Comtesse d'ailesbury, mere du nouveau marié. Sous le Regne de Guillaume III. le Comte d'Ailesbury éprouva les effets de la disgrâce de ce Prince, qui le fit mettre en prison à cause de sa fidelité pour le Roi Jaques II. & en étant sorti, se retira à Bruxelles, où il convola en seconde nôces avec la Comtesse d'Esneux, sa premiere femme étant morte pendant sa prison à Londres.

III. Voici quelles sont les mortes que nous avons à annoncer pour le mois dernier & celui-ci, outre celles qu'on a déjà vû dans la Relation de la derniere Bataille.

L'Electrice Douïairiere Palatine, veuve de l'Electeur Charles II. mourut au Château de Lichtenberg près de Dresden le 22. Avril; Elle étoit sœur du feu Roi de Dannemarck, du Prince George & de l'Electrice Douïairiere de Saxe, elle s'apelloit Guillelmine Ernestine.

Le Comte de Zinzendorf, Grand Tresorier de l'Empire, mourut d'apoplexie le 8. Avril n'ayant que 49. ans.

Le 21. du même mois, le Prince de Lubomitski, Grand General de la Couronne de Pologne, & Castelan de Cracovie, mourut d'une fièvre maligne. Sa Charge de Grand General à été conferée par le Roi Auguste à Mr. Sieniawski.

Sur

des Princes &c. Juillet 1706. 67

Sur la fin du même mois, le Comte François de Bercka, ci-devant Ambassadeur de l'Empereur à Venise, mourut à Vienne.

Le 6. Mai, le Marquis du Heron, mourut à Castiglione des blessures qu'il reçût à la bataille de Calcinato le 19. Avril.

Dame Henriette Leonor Rouxel de Medavy de Grancey, veuve de Messire Antoine Achilles de Morel, Marquis de Putanges, mourut à Paris sur la fin d'Avril.

De même que Mr. le Comte de Fontaine-Martel, premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orleans.

Au mois de Mai, la mort enleva Messire François Voisin, Chevalier, Marquis de Millave, ci-devant Colonel Commandant la Mestre de Camp Generale de la Cavalerie legere de France.

Comme aussi Dame Silvie de l'Hôpital, Sainte Même veuve de Messire Philippe de Torcy, Chevalier Marquis de Torcy, & de la Tour, Lieutenant General des Armées de Sa M. Gouverneur de Casal, d'Aras, & de Dieppe.

Il est encore mort Dame . . . d'Angeville, épouse de Mr. Montolivet, Baron de Gourdans; elle étoit sœur du Vicomte de Lomprés, qui fut tué avec un de ses fils à Hocstedt, & de l'Abbé d'Angeville, Grand Prieur de saint Claude, qui depuis long tems plaide à Paris pour la reforme de cette Abbaye, dont Mr. l'Abé d'Etrées est Titulaire.

Mr. de Bosmelet, President à Mortier au Parlement de Rouen, dont Mr. le Duc de la Force avoit épousé la fille, est mort dans un âge fort avancé.

Et enfin Mr. le Comte Boulemont, Lieutenant General des Armées de France, Gouverneur de

la Ville & Château de Stenay, a payé le même droit de nature.

Messire Henry Feydeau de Brou Evêque d'Amiens, mourut dans son Diocèse vers la mi-Juin âgé de 54. ans.

La jeune Princesse de Lorraine, qui vint au monde le 4. Mars dernier, mourut le 13. Juin.

Extrait de diverses Lettres.

DE Paris. On y a reçu de Madrid le Discours que Mr. Amelot Ambassadeur de France a fait aux Grands d'Espagne sur la conjecture présente, dont voici la teneur, aussi bien que des réponses & repliques qui l'ont suivi.

ILLUSTRES GRANDESSES. C'est par l'ordre du Roi mon Maître que j'ai convoqué cette Illustre Assemblée, pour sçavoir de vos bouches les véritables sentimens de Vos Excellences. Après les disgrâces arrivées aux deux Couronnes, tant en Catalogne qu'en Flandres, le Roi mon Maître se plaignant du peu de secours qu'il reçoit de vôtre part, m'a obligé de faire tenir ce Conseil pour vous dire que le Roi Philippe V. son petit fils ayant été apellé par le droit du sang à la Couronne des Espagnes, il ne prétend pas les maintenir contre les sentimens que plusieurs d'entre Vos Excellences pourroient avoir pour l'Archiduc qui vient sans droit à main armée pour troubler cette Monarchie; Si S. M. C. ce Prince si aimable que Dieu vous a donné, ne trouvoit pas place dans tous les cœurs de la Nation, n'ayant rien fait contre les Loix du Royaume ni contre la Religion. Comment pourra-t'on croire qu'une Nation si Chrétienne & si Catholique puisse prendre le parti d'un

Ulurpa-

Usurpateur, accompagné d'un nombre d'hérétiques, qui ne cherchent son établissement que dans le renversement des Autels ; Le Roi mon Maître préférant le culte de Dieu à toutes les Couronnes de la terre, consentiroit plutôt au retour du Roi son petit fils, que d'être l'Auteur de tous ces sacrilèges qui se commettent pour envahir cette Monarchie : C'est pourquoi il supplioit leurs Excellences de lui faire connoître les véritables sentimens dans lesquels ils étoient pour leur Prince.

Le Duc de Medina Celi prenant la parole, dit, que si quelque chose eût pû donner du chagrin à la Nation, cela ne pouvoit provenir que du mépris que l'on faisoit d'elle, de voir commander les armées par des Etrangers, & les principaux Gouvernemens d'Espagne entre les mains d'une Dame qui les vendoit publiquement ; que les choses cependant n'étoient pas sans remède, & que si S. M. vouloit bien faire quelque attention, elle connoitroit à quel excez la Nation prendroit les intérêts de son Prince contre tous ses ennemis.

Mr. l'Ambassadeur lui répondit que le Roi son Maître lui avoit donné pouvoir de les assurer qu'il remedieroit à tous ces desordres & qu'il s'en raporteroit entierement à leurs Grandesses.

Le Duc de Medina repliqua à l'Ambassadeur au nom de l'Assemblée, que le Roi d'Espagne pouvoit compter qu'ils sacrifieroient tous leurs biens, & leur vie pour le maintenir, qu'ils entretiendroient 40000. hommes à leurs dépens, sans en diminuer rien de ses revenus ; qu'il pouvoit en toute sûreté revenir à Madrid, & que Sa M. C. connoitroit leur fidélité ; que si (comme on le savoit bien en parlant de l'Assemblée) il y avoit quelques Mécontents trop intéressés
pour

pour l'Archiduc, ils pouvoient se retirer, & qu'on leur feroit tenir leurs revenus où ils voudroient, mais qu'après cette déclaration, s'il s'en trouvoit quelques uns, ils pouvoient compter que leurs têtes seroient portées sur un échafaut, & leurs biens confisquez; que si même l'on découvroit quelque chose dans sa conduite contraire aux interêts de son Prince, il consentoit qu'on le fit servir d'exemple: & finit en disant, *Vive Philippe V. nôtre Roi légitime*; ce qui fut aplaudi de toute l'Assemblée.

Je n'ai fait que copier fidèlement mot à mot ce discours avec ses réponses & repliques, ainsi personne ne doit se scandaliser de ce qu'il n'y trouvera pas de son goût.

Des Pais-Bas. Depuis le retour de Mr. Marlborough de son voyage à la Haye, les Alliez ont formé le siege d'Ostende par mer & par terre dès le 23. du mois dernier; cependant les François ont renforcé les Garnisons de Dendermonde, Nieuport, Ostende, Ath, Mons, Charles-le-Roi, Namur, & les Villes frontieres du Pais-conquis. Ils ont formé deux Camps, l'un de douze mille hommes à Mortagne entre Condé & Tournay, l'autre de dix-huit mille homme à Armentieres sur la Lys, à trois lieuës de Lille. Ils attendoient deux détachemens considerables que Mr. de Villars y envoie de l'Armée d'Allemagne.

Du Piémont. Que l'Armée de France a achevé d'investir ce qui restoit libre de Turin à Mr. le Duc de Savoye; que l'on continuë vigoureusement le siege de cette Place; & que Mr. de Savoye s'étoit retiré à Carmanolles avec 3000. Chevaux,

T A B L E

DES ARTICLES

Du mois de Juillet 1706.

ARTICLE I. <i>Espagne & Portugal.</i>	I
<i>Ordonance de Millord Gallowy.</i>	10
ARTICLE II. <i>France.</i>	12
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	16
ARTICLE. IV. <i>Suisse.</i>	26
ARRICLE V. <i>Allemagne.</i>	30
ARTICLE VI. <i>Pologne.</i>	32
ARTICLE VII. <i>Angleterre,</i>	33
<i>Relation de la Bataille de Ramellies donnée</i>	
<i>le 23. Mai.</i>	35
ARTICLE VIII. <i>Hollande & Pais-Bas.</i>	52
ARTICLE IX. <i>Naissances, Mariages &</i>	
<i>Morts des Personnes Illustres.</i>	65

